



NETGEMgroup
enjoy your connected life

**RAPPORT
FINANCIER
ANNUEL
2023**

Sommaire

INTERVIEW CROISEE	1
PROFIL & CHIFFRES CLES	3
FAITS MARQUANTS 2023.....	4

1. RAPPORT DE GESTION..... 5

1.1. ACTIVITE ET FAITS MARQUANTS DU GROUPE EN 2023.....	5
1.2. ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT ET DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU GROUPE	8
1.3. ÉVOLUTION RECENTE ET PERSPECTIVES 2024	11
1.4. FILIALES ET PARTICIPATIONS	12
1.5. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT	13
1.6. NEGOCIATION PAR NETGEM DE SES PROPRES ACTIONS	14
1.7. INFORMATIONS RELATIVES AUX OPERATIONS SUR TITRES.....	16
1.8. PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL	17
1.9. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS ET FACTEURS DE RISQUES	17
1.10. INDICATIONS SUR LES RISQUES FINANCIERS LIES AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PRESENTATION DES MESURES PRISES POUR LES REDUIRE EN METTANT EN ŒUVRE UNE STRATEGIE BAS-CARBONE DANS TOUTES LES COMPOSANTES DE SON ACTIVITE	27
1.11. RESPONSABILITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE.....	27
1.12. AUTRES INFORMATIONS.....	40
1.13. TABLEAUX DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES.....	43

2. COMPTES CONSOLIDES 202345

2.1. ÉTAT DU RESULTAT GLOBAL.....	45
2.2. ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIERE.....	47
2.3. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES.....	49
2.4. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	50
2.5. ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES.....	51
2.6. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES ..	88

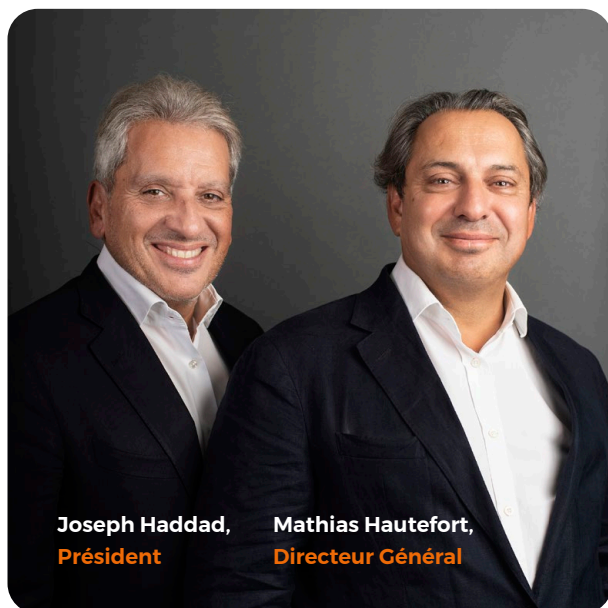
3. COMPTES ANNUELS 2023..... 94

3.1. COMPTE DE RESULTAT DE NETGEM SA.....	94
3.2. BILAN DE NETGEM SA (EN NORMES FRANÇAISES ET EN MILLIERS D'EUROS)	95
3.3. TABLEAU DE VARIATION DE LA SITUATION NETTE DE NETGEM SA	96
3.4. ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS	97
3.5. RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS.....	122
3.6. RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES	126

4. TABLEAU RELATIF AUX HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LA SOCIETE..... 131

Interview croisée

de Joseph Haddad et Mathias Hautefort



« L'année 2023 est incontestablement un tournant. Netgem a confirmé sa transformation en un acteur majeur de la distribution et de la valorisation des contenus vidéo, avec un modèle d'affaires rentable et récurrent. C'est un succès indéniable. »

Quels ont été les faits marquants de 2023 pour Netgem, tant du point de vue de l'activité que du point de vue financier ?

Joseph Haddad : L'année 2023 est incontestablement un tournant. Netgem a confirmé sa transformation en un acteur majeur de la distribution et de la valorisation des contenus vidéo, avec un modèle d'affaires rentable et récurrent. C'est un succès indéniable.

Mathias Hautefort : Cette année a marqué l'ancrage de Netgem dans le marché des technologies et des contenus. Nous avons élargi nos horizons au-delà des télécoms vers de nouveaux marchés, en particulier l'OTT. Nous avons opéré une redistribution stratégique, sortant du secteur de l'accès télécoms en vendant la fibre à Nordnet, et en investissant dans les technologies et les contenus, avec l'acquisition d'Eclair.

JH : Notre capacité à générer du cash dans notre activité principale nous permet d'étendre notre champ d'action. Les acquisitions sont pour nous un moyen d'élargir notre marché. L'expansion vers l'OTT se fait pour nous par croissance externe, dans la logique de notre histoire.

MH : Au plan financier, la ligne directrice c'est prévisibilité et rentabilité. Au final, c'est sans surprise : croissance du revenu récurrent qui procure de meilleures marges, ce qui nous a permis d'améliorer

mécaniquement les autres indicateurs financiers : ebitda, ebit et génération de cash.

Quel regard portez-vous sur l'évolution du marché et quelle est votre vision de l'entertainment technology ?

JH : Depuis notre création, nous accompagnons la transformation de l'industrie de l'entertainment vidéo. Cette transformation, rendue possible par la technologie, Internet et le numérique, a radicalement changé la façon dont nous consommons la vidéo. La manière dont on consomme la vidéo aujourd'hui n'a plus rien à voir avec la manière dont on la consommait il y a 25 ans. Il est bien loin le temps où regarder du contenu consistait à zapper avec une belle télécommande et un bouquet de quelques chaînes ; on est dans un monde de plus en plus sophistiqué et complexe et nous accompagnons ces mutations du moment. Pour ce qui concerne la monétisation, nous sommes passés des bouquets de chaînes à des packages de streaming, et maintenant nous allons vers des modèles de type FAST channels, c'est-à-dire où la publicité va revenir de manière différente, plus personnalisée, plus ciblée. Nous anticipons encore plus de changements à venir, avec des écrans plus immersifs et des modèles économiques innovants.

MH : Nous souhaitons répondre aux évolutions des usages des consommateurs chez les opérateurs télécom. Les expériences vidéo sur les box deviennent de plus en plus immersives, avec des innovations comme le Cloud Gaming. Nous nous positionnons pour accompagner ces évolutions avec nos nouveaux produits.

JH : Netgem a créé un animal industriel particulier qui allie d'une part l'expertise et l'expérience du contenu et d'autre part l'expertise logicielle et technologique. Cela nous permet d'accompagner cette industrie et de trouver de nouvelles formes de monétisation. Nous nous adressons à la fois aux créateurs et aux consommateurs de contenu. Au près des créateurs de contenus, notre mission est d'aider à la valorisation de leurs actifs ; lorsque nous nous adressons aux consommateurs, pas directement, toujours intermédiés par un acteur de la distribution, nous lui donnons les moyens d'embrasser ces nouvelles formes de consommation.

MH : Notre développement engagé en 2023 sur le Cloud Gaming est une illustration de notre capacité permanente à innover. Il y a une vraie évolution technologique dans le jeu vidéo qui permet d'avoir une expérience équivalente à une console sans avoir besoin de console. Cela devient pour les opérateurs télécom une nouvelle manière de se différencier et d'apporter des compléments pour attirer de nouveaux clients ; cela est très lié aux investissements des opérateurs télécoms dans la fibre. Pour accompagner les opérateurs télécoms sur cette innovation, nous proposons une solution totalement immersive, qui met en commun dans la même interface utilisateur les contenus vidéo et les contenus jeux vidéo, ce qui est une vraie innovation reconnue et soutenue par le CNC (Centre National de

Cinématographie) ; on a lancé ce service avec Zeop à la Réunion et on a de nombreuses discussions avec d'autres opérateurs en Europe pour lancer des produits comparables.

Quelles sont les grandes lignes de la politique RSE de Netgem ?

MH : Notre politique RSE répond à des exigences réglementaires, aux attentes des actionnaires et à celles des consommateurs. Nous avons pris des mesures pour réduire notre impact environnemental, notamment en proposant des solutions de streaming avec un débit moindre. Nous promovons également une culture d'entreprise axée sur le respect et la diversité.

JH : Le respect et la valorisation de nos collaborateurs sont au cœur de notre culture d'entreprise. La RSE est le reflet de nos valeurs d'entreprise et de l'importance que représente pour nous le capital humain.

MH : Pour rapprocher les équipes d'ECLAIR et celles du Netgem historique j'ai identifié 4 éléments de force des valeurs d'entreprise : Innovante, flexible/évolutive, collaborative au sens où ce n'est pas une entreprise verticalisée et enfin bienveillante. Le taux de "turnover" est faible et l'ancienneté est forte : l'alliance d'une grande flexibilité avec une ancienneté longue est un atout car le marché évolue vite. Cela s'est également traduit par des mesures techniques : accès au plan d'épargne salariale pour tous les collaborateurs, prime du partage de la valeur.

JH : Cette culture d'entreprise se traduit aussi par une tolérance zéro sur le sexisme et le racisme. La diversité est quelque chose qui est profond dans la culture d'entreprise et qui évite les écueils que l'on rencontre dans la société.

Quelles sont vos ambitions pour 2024 ?

MH : En 2024, nous continuons sur la lancée de 2023, avec un accent sur l'expansion de notre métier dans le domaine de l'entertainment technology. Nous sommes ouverts à des opportunités stratégiques si elles se présentent.

JH : Notre stabilité financière et notre vision à long terme nous permettent d'envisager des ambitions audacieuses. Il y a un deuxième élément à prendre en considération : le renouvellement très profond du groupe d'actionnaires du noyau stable et du conseil d'administration, qui s'est créé entre 2022 et 2023. Nous sommes dans une position favorable pour saisir les opportunités qui se présentent, tout en maintenant notre patience et notre capacité à prendre des décisions réfléchies. Netgem est une entreprise du temps long.

« Les expériences vidéo sur les box deviennent de plus en plus immersives, avec des innovations comme le Cloud Gaming. Nous nous positionnons pour accompagner ces évolutions avec nos nouveaux produits. »

Profil & chiffres clés

En 2023, le groupe Netgem a mis en place son recentrage stratégique qui se traduit par sa montée en puissance sur le marché du divertissement vidéo. Netgem est aujourd'hui un intermédiaire à valeur ajoutée clé entre les producteurs, les éditeurs de contenus et les distributeurs tels que les opérateurs télécom.

En plus de 25 ans, le groupe Netgem a acquis la reconnaissance de nombreux acteurs locaux et internationaux pour la création et la diffusion de services audiovisuels à forte valeur ajoutée : bouquets de chaînes de télévision, replay, VOD, SVOD et plus récemment Cloud Gaming et chaînes FAST.

Aujourd'hui, le groupe Netgem édite et distribue ses services de divertissement à travers un réseau d'opérateurs fixe et mobile en Europe dans un modèle B2B2C à plus de 670.000 foyers abonnés.

35,6 m€

Chiffre d'affaires

+55 %

Revenu récurrent

7,8 m€

EBITDA (+14 %)

5,7 m€

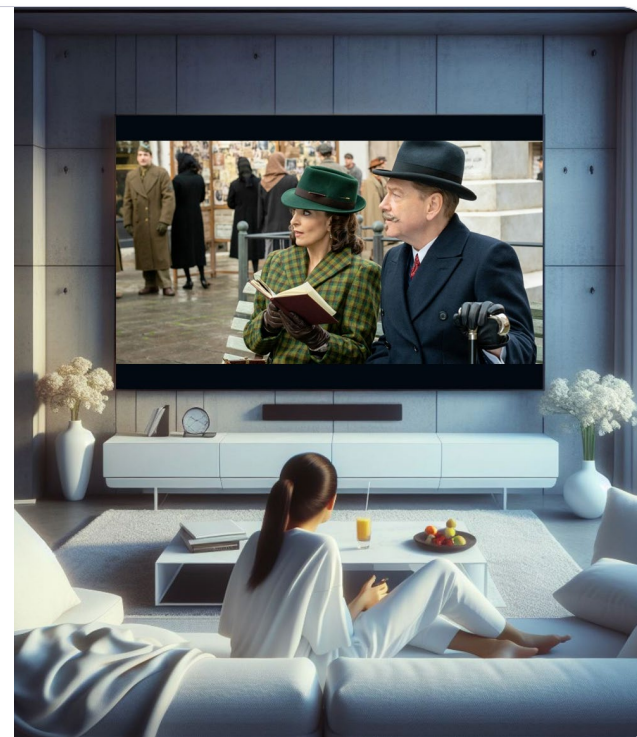
Trésorerie nette

113

collaborateurs

73/100

Notation ESG Gaïa or 2023



100

partenaires éditeurs

30

partenaires opérateurs

500+

clients sur toute la chaîne de valeur de l'industrie cinématographique et audiovisuelle

Faits marquants des derniers mois

En 2023, Netgem a démontré sa capacité à répondre aux enjeux du secteur en mettant l'innovation au centre de sa stratégie.

23.06.23



Acquisition des sociétés Eclair Préservation et Eclair Digital Services qui ont ensemble un portefeuille de plus de 500 clients en France, producteurs et diffuseurs, dont ils assurent la préservation et la digitalisation des œuvres, avec plus des deux tiers du patrimoine cinématographique.



27.02.24

zeop

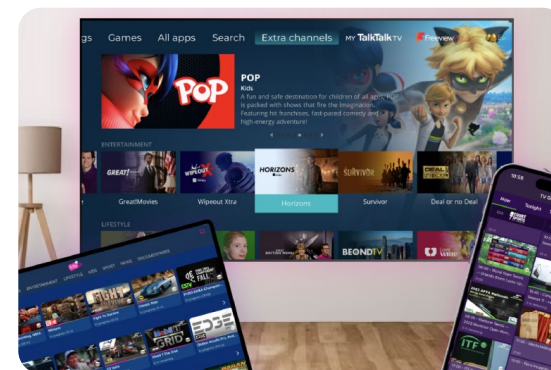
Lancement du premier service qui unifie TV, streaming et Cloud Gaming. La plateforme de Cloud Gaming créée par Netgem permet de transformer sa TV ou son mobile en HUB de divertissement familial interactif, offrant une approche multi-joueurs innovante et inédite. Lancée sur le parc de ZEOP, premier FAI indépendant de la Réunion, cette plateforme révolutionne l'univers du divertissement.



10.04.24

FAST LANE

Accélération du déploiement de l'offre de FAST Channels. Après avoir développé avec succès son service d'agrégation de chaînes FAST 'FAST Lane' au Royaume-Uni, Netgem annonce l'extension de son service à deux nouveaux pays : la France et la Suisse. 'FAST Lane' est le service conçu pour offrir la meilleure expérience et le maximum de revenus aux opérateurs et aux propriétaires de contenu.



Rapport de Gestion

1.1.	ACTIVITE ET FAITS MARQUANTS DU GROUPE EN 2023.....	5	1.10.	INDICATIONS SUR LES RISQUES FINANCIERS LIES AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PRESENTATION DES MESURES PRISES POUR LES REDUIRE EN METTANT EN ŒUVRE UNE STRATEGIE BAS-CARBONE DANS TOUTES LES COMPOSANTES DE SON ACTIVITE	27
1.1.1.	<i>Vue d'ensemble.....</i>	5	1.11.	RESPONSABILITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE.....	27
1.1.2.	<i>Faits marquants de l'exercice.....</i>	6	1.11.1.	<i>Informations sociales.....</i>	30
1.1.3.	<i>Périmètre de consolidation</i>	7	1.11.2.	<i>Informations environnementales.....</i>	34
1.2.	ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT ET DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU GROUPE.....	8	1.11.3.	<i>Informations sur les engagements sociétaux en faveur du développement durable.....</i>	38
1.2.1.	<i>Compte de résultat consolidé.....</i>	8	1.12.	AUTRES INFORMATIONS.....	40
1.2.2.	<i>Bilan et structure financière</i>	9	1.12.1.	<i>Actionnariat au 31 décembre 2023.....</i>	40
1.3.	ÉVOLUTION RECENTE ET PERSPECTIVES 2024	11	1.12.2.	<i>État des engagements hors bilan au 31 décembre 2023.....</i>	40
1.3.1.	<i>Évolution récente et événements post clôture.....</i>	11	1.12.3.	<i>Dépenses non déductibles.....</i>	41
1.3.2.	<i>Perspectives.....</i>	11	1.12.4.	<i>Résolutions soumises à l'Assemblée Générale des actionnaires.....</i>	41
1.4.	FILIALES ET PARTICIPATIONS	12	1.12.5.	<i>Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients.....</i>	42
1.4.1.	<i>Prises de participation et sociétés contrôlées.....</i>	12	1.13.	TABLEAUX DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES	43
1.4.2.	<i>Activité des filiales</i>	13			
1.4.3.	<i>Tableau des filiales.....</i>	13			
1.5.	PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT	13			
1.6.	NEGOCIATION PAR NETGEM DE SES PROPRES ACTIONS	14			
1.6.1.	<i>Achat d'actions afin d'assurer la liquidité du titre</i>	14			
1.6.2.	<i>Achat d'actions de la Société</i>	15			
1.7.	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPERATIONS SUR TITRES.....	16			
1.8.	PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL	17			
1.9.	JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS ET FACTEURS DE RISQUES	17			
1.9.1.	<i>Juste valeur des instruments financiers.....</i>	17			
1.9.2.	<i>Informations sur les risques.....</i>	17			

1. Rapport de Gestion

Conformément à l'article L225-100 du Code de commerce, le présent rapport de gestion accompagne les comptes annuels et les comptes consolidés. Il comprend les informations mentionnées à l'article L225-100-1 du Code de commerce.

Les commentaires qu'il contient portant sur l'activité du Groupe sont établis sur la base des comptes consolidés en normes IFRS.

Les commentaires portant sur l'activité de la Société sont établis sur la base des comptes annuels.

Les principes comptables retenus pour l'établissement des comptes annuels et consolidés de l'exercice écoulé sont cohérents avec ceux utilisés pour la préparation des comptes de l'exercice précédent.

1.1. Activité et faits marquants du Groupe en 2023

1.1.1. Vue d'ensemble

Données du compte de résultat et variation de trésorerie

Données en milliers d'euros	2023	2022	Variation
Chiffre d'affaires	35 583	36 291	-2%
Marge brute	21 987	20 070	+10%
Résultat opérationnel courant (ROC)	437	(2 122)	+121%
Résultat net, part du Groupe (RNPG)	541	108	+401%
RNPG par action (en €)	0,02	(0,00)	-
Variation nette de la trésorerie brute	436	(281)	-

Trésorerie nette et capitaux propres

Données du bilan, en milliers d'euros	31/12/2023	31/12/2022
Capitaux propres et endettement		
Capitaux propres, part du Groupe	25 052	23 462
Passifs financiers courants et non courants	885	1 272
Analyse de la trésorerie nette		
A. Liquidités	6 598	6 161
B. Passifs financiers courants	417	462
C. Trésorerie nette courante (A)-(B)	6 181	5 699
D. Passifs financiers non courants	468	810
E. Trésorerie nette (C)-(D) avant impact ifrs 16	5 713	4 889
F. Impact norme ifrs 16	1 134	1 586
G. Trésorerie nette (E)-(F)	4 579	3 303

1.1.2. Faits marquants de l'exercice

Sur 2023, le groupe a mis en place le recentrage stratégique annoncé en début d'année sur le marché de " l'Entertainment Technologie ", avec en particulier :

- la cession de l'activité Fibre à Nordnet et la poursuite de l'activité TV opérée pour ce dernier à la suite de cette transaction
- la sortie progressive du hardware avec le basculement sur les technologies Android
- l'acquisition des sociétés Eclair Préservation (EP) et Eclair Digital Services (EDS) début juillet 2023 permettant au groupe de renforcer son positionnement dans le domaine des éditeurs de service vidéo.

Parallèlement à cette acquisition, le groupe a souhaité la simplification de son organisation juridique avec le rachat des intérêts minoritaires de la Caisse des Dépôts et de Océinde au sein de sa filiale Netgem France (ex Vitis).

L'investissement total de ces opérations s'élève à 7,4 millions d'euros (4 M€ pour l'acquisition des sociétés EP et EDS et 3,4 M€ pour les minoritaires de Netgem France) et a été financé à hauteur de 5 millions d'euros par une augmentation de capital réservée souscrite

par la Caisse des Dépôts pour 3 millions d'euros et la société Manco, actionnaire de référence au côté de J.2.H. des activités reprises, pour 2 millions d'euros. Post opération, la Caisse des Dépôts détient 7% du capital de Netgem et Manco près de 5%. Ces deux nouveaux actionnaires sont représentés au conseil d'administration de la société.

Le groupe a également lancé plusieurs nouveaux produits et innovations :

- la commercialisation de sa première offre complète de service opéré de TV intégrant une BOX Android auprès de l'opérateur Zeop,
- l'annonce d'un nouveau service de TV et Cloud Gaming,
- le lancement de plusieurs services sur la plateforme Amazon Channel, en particulier Gaumont Classique et France Channel.

Le groupe termine 2023 avec une base de 677.000 abonnés netgem.tv, gérés pour le compte d'une vingtaine d'opérateurs de télécommunications fixe en Europe soit une croissance annuelle de 33%.

Le groupe poursuit sa politique en matière de développement durable, ce qui lui a valu d'obtenir pour la première fois la notation Ethifinance Or au titre de l'année 2022.

La trésorerie brute s'élève à € 6,6 millions au 31 décembre 2023 et la trésorerie nette à € 5,7 millions (avant impact ifrs16).

Par ailleurs, le groupe n'a procédé à aucun rachat d'actions sur la période à l'exception de ceux intervenus dans le cadre du contrat de liquidité en place. Le groupe détient environ 1,4 millions de ses actions, soit environ 4,0 % de son capital au 31 décembre 2023.

1.1.3. Périmètre de consolidation

Le taux de détention du groupe dans la société Netgem France (ex Vitis) est passé de 55,24% à 100% fin juin 2023 suite aux rachats par Netgem SA des actions détenues par les sociétés Caisse des dépôts et Consignations et Réunicable (groupe Océinde) pour un montant total de 3,4 M€. Cette opération intervenant sur une filiale déjà contrôlée par Netgem, l'écart entre la valeur de rachat des titres et la quote-part de situation nette de Netgem France acquise génère un impact négatif sur les réserves part du groupe de 2,9 M€.

Par ailleurs, la filiale singapourienne ayant été dissoute au cours du premier semestre 2023, cette société est sortie du périmètre de consolidation.

Et enfin, suite à l'acquisition des sociétés Eclair Préservation SAS et Eclair Digital Services SAS début juillet, celles-ci sont entrées dans le périmètre de consolidation à cette date puis ont fait l'objet d'une fusion dans Netgem France (ex Vitis) au 31-12-2023.

1.2. Analyse du compte de résultat et des dépenses d'investissement du groupe

1.2.1. Compte de résultat consolidé

Analyse de la performance opérationnelle

Données IFRS en milliers d'euros	2023	2022	Variation
Chiffre d'affaires	35 583	36 291	-2%
Marge brute	21 987	20 070	+10%
Ebitda	7 784	6 825	+14%
Ebita	1 200	(182)	+759%
Résultat opérationnel courant (ROC)	437	(2 122)	+121%
Résultat opérationnel	331	(2 248)	+115%

Sur l'exercice clos le 31 décembre 2023, Netgem réalise un chiffre d'affaires consolidé de € 35,6 millions dont € 22,3 millions de chiffre d'affaires récurrent en augmentation de 55% par rapport à l'exercice 2022.

Le chiffre d'affaires non récurrent, qui inclut en particulier la vente de Box, et des frais d'activation de service, est en baisse comme anticipé du fait principalement de la sortie des activités Hardware et du basculement vers la technologie Android.

La marge brute s'établit en 2023 à € 22,0 millions contre € 20,1 millions en 2022. L'activité récurrente disposant d'un taux de marge brute bien supérieur à celui de l'activité non récurrente, au final, la Marge Brute s'affiche en croissance de 10% en valeur absolue, le taux de marge brute gagne 7 points et passe de 55% à 62%.

Cette croissance de la marge brute associée à la maîtrise des coûts opérationnels a contribué à une augmentation de l'EBITDA qui s'élève à € 7,8 millions sur l'exercice contre € 6,8 millions en 2022.

Le résultat opérationnel courant s'élève à € 0,4 million au 31 décembre 2023 contre € -2,1 millions au 31 décembre 2022.

Le résultat opérationnel s'élève à € 0,3 million en 2023, contre € -2,2 millions en 2022.

Analyse du résultat net

Données IFRS en milliers d'euros	2023	2022
Résultat opérationnel	331	(2 248)
Résultat financier	(64)	(71)
(Charge) Produit d'impôt	423	1 004
Résultat net de l'ensemble consolidé	690	(1 315)
<i>Part attribuable aux actionnaires de la société mère</i>	541	108
<i>Part attribuable aux intérêts ne donnant pas le contrôle</i>	149	(1 423)

Après prise en compte d'une charge financière de € -0,1 million et d'impôts différés actifs de € 0,4 million, le résultat net d'ensemble s'établit à € 0,7 million, dont un résultat net part du groupe de € 0,5 million.

Résultat par actions

Le bénéfice net, part du groupe, s'établit à € 0,02 par action en 2023, contre € 0,00 en 2022.

1.2.2. Bilan et structure financière

Au 31 décembre 2023, le total du bilan consolidé s'établissait à € 43,2 millions contre € 47,1 millions au 31 décembre 2022.

Cette variation est notamment liée à la cession de l'activité d'opérateur fibre grand public réalisée en mars 2023 qui a conduit à la cession d'actifs et de passifs sur le bilan du 31 décembre 2023. Au décembre 2022, la contribution au bilan de cette branche d'activité avait été classée sur 2 lignes distinctes : « Actifs des activités destinées à être cédées » et « Passifs des activités destinées à être cédées ».

Liquidités et ressources en capital

La variation nette de la trésorerie sur la période s'analyse de la façon suivante :

Données IFRS en milliers d'euros	2023	2022
Flux net de trésorerie générés (consommés) par l'activité	5 797	7 059
<i>Dont capacité d'autofinancement avant versement de l'impôt</i>	8 556	7 322
<i>Dont variation du besoin en fonds de roulement (« BFR »)</i>	(2 730)	(261)
<i>Dont impôt versé</i>	(29)	(2)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(7 902)	(6 026)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	2 541	(1 315)
Variation nette de trésorerie	436	(281)

Au 31 décembre 2023, la trésorerie consolidée brute s'élève à € 6,6 millions, à comparer à € 6,2 millions au 31 décembre 2022.

Le groupe finance sa croissance endogène, ses innovations et des acquisitions ciblées grâce à son bilan solide, à sa capacité à générer des cash-flows et à son actionnariat renouvelé, incluant des investisseurs de premier rang connaissant ses marchés et ses métiers.

L'activité du groupe a généré € 5,8 millions de trésorerie en 2023, incluant une capacité d'autofinancement de € 8,6 millions en amélioration par rapport à l'exercice précédent (€ 7,3 millions en 2022). La variation du besoin en fonds de roulement est importante en raison principalement du décalage de paiement d'un client qui s'est complètement résorbé dès février 2024.

Les flux d'investissements qui s'élèvent à € -7,9 millions comprennent principalement les équipements immobilisés du fait de la croissance du parc d'abonnés, l'achat des titres de Netgem France (ex Vitis) détenus par la Caisse des Dépôts et Réunicable (groupe Océinde), l'achat des titres Eclair Préservation & Eclair Digital Services et l'impact de la cession de l'activité Fibre à Nordnet.

Les flux liés aux financements qui s'élèvent à € 2,5 millions correspondent principalement au versement du dividende annuel intervenu en juin 2023 et à l'augmentation de capital réservée souscrite par la Caisse des Dépôts et la société Manco.

Le groupe a principalement financé ses activités opérationnelles et ses investissements au moyen de ses fonds propres.

Capitaux propres consolidés et passifs

Capitaux propres et effet de levier financier

Les capitaux propres part du groupe atteignent € 25,1 millions au 31 décembre 2023.

Compte tenu de ses disponibilités et d'un endettement modéré, le groupe considère qu'il n'encourt pas de risque de liquidité qui pourrait empêcher sa continuité d'exploitation pour l'exercice en cours.

Actions émises sur l'exercice

Suite à l'augmentation de capital de juin 2023, 4.166.667 actions ont été émises sur l'exercice 2023, le capital social de la Société s'élève désormais au 31 décembre 2023 à € 7,0 millions et est composé de 34.887.726 actions.

Activité en matière de recherche et développement

Les efforts du Groupe en matière de recherche et développement ont représenté € 5,4 millions en 2023. Ils sont principalement constitués de dépenses de personnel et intègrent le bénéfice du crédit d'impôt recherche. Pour plus de détails concernant ces frais, se reporter à la note 2.5.6 de l'annexe aux comptes consolidés.

1.3.Évolution récente et perspectives 2024

1.3.1. Évolution récente et événements post clôture

Compte tenu de la capacité du groupe Netgem de générer un flux régulier de trésorerie, le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale de renouveler un dividende de 5 cts d'euros par action.

1.3.2. Perspectives

Netgem anticipe une croissance de l'ordre de 10% de ses revenus récurrents en 2024.

Cette croissance sera soutenue par l'ensemble des activités du groupe, en France et à l'international et en particulier par les perspectives de gain de nouveaux clients, grâce aux nouveaux produits lancés en 2023 dans les domaines du cloud gaming et des FAST channels à destination des opérateurs télécoms, et de nouveaux clients médias par les lignes de produit Eclair Preservation by Netgem et Eclair Valorisation by Netgem.

**Jouez maintenant à 180 jeux sans console !
Le futur du divertissement avec zeop Gaming.**

À retrouver dans la rubrique JEUX
de votre décodeur TV zeop.

Disponible également sur
votre application zeopTV 

Netgem a ainsi lancé avec succès en mars 2024, auprès de l'opérateur Zeop le premier service qui unifie TV, streaming et cloud gaming.

Le groupe entend aussi poursuivre la simplification de son organisation, notamment à la suite des changements de périmètre intervenus en 2023, conduisant à une réduction sensible de ses frais généraux dès 2024.

Le groupe devrait ainsi encore améliorer en 2024 ses indicateurs de rentabilité et de génération de cash-flow.

Il s'est ainsi doté des moyens de poursuivre aussi une politique d'acquisition qui lui permettra de se renforcer plus encore sur son marché du digital "Entertainment Technology".

Le groupe a en particulier comme ambition de devenir un acteur du marché de "l'Entertainment Technology" permettant aux éditeurs de monétiser leurs contenus sur un maximum de canaux de distribution digitaux.

1.4. Filiales et participations

1.4.1. Prises de participation et sociétés contrôlées

Le taux de détention du groupe dans la société Netgem France (ex Vitis) est passé de 55,24% à 100% fin juin 2023 suite aux rachats par Netgem des actions détenues par les sociétés Caisse des dépôts et Consignations et Réunicable (groupe Océinde) pour un montant total de 3,4 M€. Cette opération intervenant sur une filiale déjà contrôlée par Netgem, l'écart entre la valeur de rachat des titres et la quote-part de situation nette de Netgem France (ex Vitis) acquise génère un impact négatif sur les réserves part du groupe de 2,9 M€.

Par ailleurs, la filiale singapourienne ayant été dissoute au cours du premier semestre 2023, cette société est sortie du périmètre de consolidation.

Et enfin, suite à l'acquisition des sociétés Eclair Préservation et Eclair Digital Services début juillet, celles-ci sont entrées dans le périmètre de consolidation à cette date puis ont fait l'objet d'une fusion dans Netgem France (ex Vitis) au 31-12-2023 (sans effet rétroactif comptable).

1.4.2. Activité des filiales

Au cours de l'exercice écoulé, la contribution au résultat net (part du Groupe) des filiales en intégration globale a été de € 0,1 million.

1.4.3. Tableau des filiales

Nom (devise de référence)	Capital (en devises locales)	Autres capitaux propres, avant affectation des résultats (en devises locales)	Quote- part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus (K€)		Prêts et avances consentis et non encore remboursés (K€) brut (hors cash pooling)	Montant des cautions et avals donnés par la Société	Chiffre d'affaires H.T. du dernier exercice clos (K€)	Résultat du dernier exercice clos (K€)
				Brute	Nette				
Filiales en intégration globale									
Netgem UK (GBP)	1	1 464	100%	1	-	-	-	7 879	95
NETGEM FRANCE (EUR) Ex VITIS	2 622	(2 773)	100%	10 242	10 242	4 308	-	14 699	817

1.5. Proposition d'affectation du résultat

Il sera proposé à l'assemblée générale appelée à approuver les comptes consolidés et sociaux de l'exercice 2023 :

- de constater que :
 - o le bénéfice de NETGEM SA de l'exercice clos au 31 décembre 2023 s'élève à € 1.822.136,51 ;
 - o la réserve légale s'élève à € 614.421,18 et nécessite pas d'être dotée à hauteur de € 83.333,34 ;
 - o les autres réserves s'élèvent à € 11.106.620,34 ;
 - o formant ainsi un total distribuable de € 12.845.423,51 ;
- de décider, sur proposition du Conseil d'administration, de verser un dividende de 0,05 € à chacune des 34.887.726 actions composant le capital social au 31 décembre 2023 représentant une distribution de € 1.744.386,30 ;
- de constater que , sur cette base, le solde du compte « Autres réserves » sera ainsi porté de € 11.106.620,34 à € 11.101.037,21.

Si au moment du paiement du dividende, la Société détenait certaines de ses propres actions, le montant du dividende correspondant à ces actions viendrait automatiquement majorer le poste Autres réserves.

Rappelons que la Société a distribué :

- en juin 2023 un dividende en espèces de € 0,05 par action dans le cadre de l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- en juin 2022 un dividende en espèces de € 0,03 par action dans le cadre de l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- aucun dividende au titre des exercices 2019 et 2020 ;
- en mai 2019 un dividende en espèces (avec option de paiement en actions) de € 0,10 par action dans le cadre de l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

1.6.Négociation par Netgem de ses propres actions

1.6.1. Achat d'actions afin d'assurer la liquidité du titre

Il est rappelé que la Société a mis en place depuis le 15 janvier 2007 un contrat de liquidité conforme à la charte de l'AFEI approuvée par l'Autorité des marchés financiers avec la société Oddo Corporate Finance.

Au 31 décembre 2023, les actifs figurant au compte de liquidité correspondent à 223.811 actions propres valorisées à K€ 230 et à K€ 50 en espèces. Sur l'exercice 2023, le nombre d'actions acquises et cédées dans le cadre de ce contrat s'est établi respectivement à 293.859 et 315.356 et les opérations réalisées dans le cadre de ce contrat ont généré une moins-value de K€ 20 pour Netgem.

Ces achats ont été effectués en vertu des autorisations relatives à l'achat d'actions adoptées par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société, dont la dernière en date est celle du 25 mai 2023, et des délibérations consécutives du Conseil d'administration de la Société.

L'Assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes 2023 sera amenée à approuver la mise en place d'un nouveau programme d'achat d'actions.

Cette autorisation se substituera à celle donnée par l'Assemblée générale du 25 mai 2023 dont les principaux termes sont rappelés ci-dessous :

- Titres concernés : actions ;
- Pourcentage d'achat maximum de capital : 10% ;
- Prix d'achat unitaire maximum : € 2 ;
- Montant maximum des fonds alloués à ce programme : € 5 millions ;
- Objectifs du programme d'achat :
 - o l'attribution ou la cession d'actions à des salariés ou dirigeants mandataires sociaux de la Société et des sociétés ou groupements d'intérêts économiques qui lui sont liés ;
 - o l'annulation d'actions dans la limite légale maximale ;
 - o l'animation du marché du titre Netgem, dans le cadre d'un contrat de liquidité par un prestataire d'investissement, en conformité avec la Charte de déontologie prévue par l'Autorité des marchés financiers ;
 - o la remise d'actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière ;
 - o la conservation et la remise ultérieure d'actions à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe;
 - o la mise en œuvre de toute pratique de marché, tout objectif ou toute opération qui viendrait à être admis par la loi ou la réglementation en vigueur ou encore l'Autorité des marchés financiers au titre des programmes de rachat d'actions.
- Durée du programme : 18 mois à compter de l'Assemblée générale du 25 mai 2023.

1.6.2. Achat d'actions de la Société

Par ailleurs, au 31 décembre 2023, la Société détenait 1.164.028 actions en trésorerie, achetées dans le cadre de programmes d'achat d'actions et valorisées K€ 2 788 au cours d'achat, soit € 2,40 par action. Ces actions ont fait l'objet d'une revalorisation au cours de clôture qui a conduit la Société à constater un complément de provision dans les comptes sociaux 2023 de Netgem SA à hauteur de K€ 4.

En 2023, la Société n'a acheté aucune de ses propres actions dans le cadre d'un programme d'achat d'actions, hors le contrat de liquidité mentionné ci-avant.

1.7. Informations relatives aux opérations sur titres

Conformément à l'article 223-26 du règlement général de l'AMF, un récapitulatif des opérations mentionnées à l'article L. 681-18-2 du Code monétaire et financier au cours de l'exercice 2023 et portant sur les actions de la Société est présenté ci-après :

Catégorie (1)	Nom	Fonction	Nature de l'opération (2)	Mois de réalisation de l'opération	Nombre de titres	Prix unitaire moyen	Montant de l'opération
a	Fast Forward	Administrateur	C	janvier	1.200.000	1,20€	1.440.000€
a	Christophe Aulnette	Administrateur	C	janvier	200.931	1,20€	241.117,20€
a	J.2.H.	Administrateur	A	janvier	1.400.931	1,20€	1.681.117,20€
c	Jean Mizrahi (société Manco.)	Administrateur	A	juin	1.666.667	1,20€	2.000.000,40€

(1) Catégorie :

a : les membres du Conseil d'administration, du Directoire, du Conseil de surveillance, le Directeur Général, le Directeur Général Délégué ;

b : toute autre personne qui, dans les conditions définies par le règlement général de l'Autorité des marchés financiers a, d'une part, au sein de l'émetteur, le pouvoir de prendre des décisions de gestion concernant son évolution et sa stratégie, et a, d'autre part, un accès régulier à des informations privilégiées concernant directement ou indirectement cet émetteur ;

c : les personnes ayant, dans des conditions définies par décret en Conseil d'État, des liens personnels étroits avec les personnes mentionnées aux a et b.

(2) Nature de l'opération :

A : Acquisition ;

C : Cession ;

S : Souscription ;

E : Échange.

Il est par ailleurs rappelé que 66.666 actions gratuites attribuées à M. Mathias Hautefort, Directeur Général de la Société, sont arrivées à l'issue de leur période d'acquisition en juillet 2023 et ont été prélevées sur les actions auto-détenues par la Société.

1.8.Participation des salariés au capital

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, au dernier jour de l'exercice social l'état de la participation des salariés (hors mandataires) au capital social s'établit comme :

- 454.165 actions détenues par les salariés et anciens salariés dans le cadre du fonds commun de placement d'entreprise ;
- 295.553 actions détenues nominativement par le personnel de la Société.

Cette participation représente 749.718 actions Netgem au total, soit 2,1% du capital de la Société.

1.9.Juste valeur des instruments financiers et facteurs de risques

1.9.1. Juste valeur des instruments financiers

Au 31 décembre 2023 le groupe avait contracté différents contrats d'achats à terme €/ \$ totalisant \$ 2,7 millions. La juste valeur de ces instruments de couverture a été constatée en Instruments financiers pour un montant de € - 0,1 million en contrepartie des réserves s'agissant d'instruments de couverture de trésorerie efficaces.

1.9.2. Informations sur les risques

Le groupe est confronté aux principaux risques et incertitudes suivants :

Risques financiers

Risques de change

Compte tenu du caractère international de son activité et de ses implantations, le groupe est exposé à un risque de change tant à l'égard de ses clients qu'à l'égard de ses fournisseurs. Au 31 décembre 2023, la position nette de change par devise est la suivante :

Données en millions d'euros	GBP	USD
Actifs	4 131	332
Passifs	(1 903)	(1 175)
Position nette en devises avant gestion	2 227	(844)
Couverture	-	954
Position nette en devises après gestion	2 227	110
Position nette en euros après gestion	2 563	100
<i>Impact sur la position nette de la var. de -1% de la devise</i>	26	1

En cas de fourniture de box à ses clients, Le groupe réalise la majeure partie de ses achats en USD et achète ainsi des USD sur les marchés financiers, dans le cadre d'opérations de change à terme ou spot. Les achats d'USD sont réalisés lorsque les engagements dans cette devise deviennent suffisamment probables et lorsqu'ils atteignent des montants significatifs.

Les états financiers consolidés du groupe sont présentés en euros. L'exposition au risque de conversion découle de ce que les actifs, passifs, produits et charges des filiales dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro, (le GBP pour la filiale anglaise), sont convertis en euros au cours de change applicable, pour être inclus dans les comptes consolidés du groupe. La politique du groupe est de ne pas couvrir le risque de conversion

Il ne peut être donné aucune garantie sur le fait que le groupe pourra gérer efficacement dans le futur son risque de change et que la politique suivie lui permettra de ne pas subir de pertes du fait de ce risque ou de maintenir un niveau de marge satisfaisant.

Le groupe négocie les conditions des couvertures de risques de change au mieux de ses intérêts sans toutefois pouvoir garantir que les taux négociés constitueront les meilleurs taux de couverture du marché ni qu'elle sera en mesure de négocier des taux raisonnables.

Toute dégradation des conditions de négociation de ces taux ou évolution défavorable des taux pourrait avoir un impact défavorable sur les résultats et la situation financière du Groupe.

Risques sur actions

La Société est exposée au risque sur actions du fait des actions Netgem qu'elle détient en trésorerie.

Au 31/12/2023 en K€ (données sociales)	Total
1.387.839 actions Netgem valorisées à 1.004 € par action (cours moyen de décembre 2023)	1 394

Les disponibilités du Groupe sont essentiellement exprimées en euros et gbp et concentrées dans des banques de type G-SIFI.

Risques de crédit, risque de concentration clients et risques pays

Les créances sur lesquelles le groupe encourt un risque de crédit ou de contrepartie sont principalement les créances clients.

Le tableau ci-dessous récapitule le pourcentage du chiffre d'affaires réalisé au cours des exercices clos les 31 décembre de 2019 à 2023 auprès des cinq et dix principaux clients du groupe par rapport au chiffre d'affaires total de ces exercices :

Données IFRS consolidées	2023	2022	2021	2020	2019
% du chiffre d'affaires réalisé auprès des cinq principaux clients par rapport au chiffre d'affaires total	73%	69%	48%	54%	75%
% du chiffre d'affaires réalisé auprès des dix principaux clients par rapport au chiffre d'affaires total	83%	77%	61%	65%	93%

Si l'un des principaux clients du groupe décidait de limiter son activité ou de mettre fin à ses relations commerciales avec le groupe ou faisait défaut, cela pourrait avoir un impact défavorable significatif sur les résultats et la situation financière du groupe mais de manière progressive. En effet, la base d'abonnés serait encore exploitée pendant quelques années et ne disparaîtrait pas brutalement.

Le groupe bénéficie d'une garantie pour remplacement de produits non conforme aux spécifications sur une durée de 24 mois à compter du départ de l'usine des produits, notamment en cas de défaut épidémique.

Malgré les précautions prises par le groupe, le défaut d'un client ou d'un fournisseur ou la matérialisation d'un risque pays pourrait avoir un impact défavorable sur les résultats et la situation financière du Groupe.

Risques opérationnels

Risques liés aux services ou produits commercialisés par le groupe

La conception, la réalisation et la commercialisation de services, de contenus et de produits peuvent exposer le groupe à des actions en responsabilité. Ces actions pourraient être engagées par des consommateurs finaux, des clients opérateurs ou des tiers.

Le groupe peut bénéficier dans certains cas de procédures d'appel en garantie de ses fournisseurs.

En outre, pour être en mesure d'assumer ce type de responsabilité, la Société a souscrit une police d'assurance responsabilité civile générale et professionnelle auprès de trois compagnies d'assurance de premier rang (couverture pour dommages corporels de €50 millions par sinistre et par an et couverture pour dommages matériels et immatériels, consécutif ou non, de € 50 millions par sinistre et par an). Cette police intègre aussi la couverture de nos filiales au titre de la responsabilité civile professionnelle. La police d'assurance en responsabilité civile générale et professionnelle souscrite par la Société est susceptible d'être actionnée en complément de garantie de polices d'assurance locales. Comme pour toutes les polices d'assurance, rien ne permet cependant de garantir que dans l'hypothèse de réalisation d'un risque, ces polices trouveront automatiquement à s'appliquer, ni qu'elles s'avéreront suffisantes et empêcheront toute conséquence financière à l'égard de la Société, notamment au vu des systèmes de franchises et exceptions applicables au titre desdites polices d'assurance.

Risques liés à la propriété intellectuelle

Le groupe distribue directement ou indirectement des services et des œuvres audiovisuelles à destination du grand public en application de contrats conclus avec les ayants-droit. Néanmoins certains ayants-droit ou sociétés de gestion collective pourraient considérer que les services et/ou produits commercialisés par le groupe devraient donner lieu au paiement de redevances additionnelles modifiant ainsi de façon inopportune la modélisation économique initialement définie par le groupe. De même l'exploitation directe ou indirecte de certains contenus audiovisuels peut parfois donner lieu à des contentieux de tiers et le groupe est susceptible de se retrouver impliqué dans une chaîne de responsabilités. Néanmoins le groupe fort de plusieurs années de présence sur ce marché reste informé et vigilant quant à toute évolution qui viendrait impacter de façon significative son modèle économique.

D'un point de vue technique, la capacité du Groupe à répondre à la pression concurrentielle et à développer des innovations technologiques nécessaires à sa croissance s'appuie sur des plateformes et une technologie développée essentiellement en interne. La nécessité de disposer des technologies répondant aux standards du marché (CAS, application des standards d'encodage des fichiers et de mise en ligne des œuvres audiovisuelles ...) impose toutefois à la Société l'obligation de conclure des licences d'utilisation et de distribution de technologies et de contenus tiers. L'utilisation de certaines de ces technologies tierces et de ces contenus impliquent la mise en place de contrats de licence avec les tiers détenteurs des droits, licences et brevets. Là encore le groupe fort de plusieurs années d'expérience dans ces domaines essaye d'identifier et de limiter tout risque potentiel en la matière.

Le groupe utilise une combinaison de moyens pour établir et protéger certains droits de propriété concernant sa technologie et prend toutes les mesures nécessaires pour promouvoir ses innovations technologiques tout en se protégeant contre les actions potentielles de différents tiers.

Néanmoins toute revendication contre la Société, qu'elle soit fondée ou non, ou tout contentieux significatif pourrait avoir des conséquences en termes de coûts de gestion, et à défaut de compromis ou de solution de contournement cela pourrait entraîner des délais dans le déploiement de certaines œuvres ou technologies, ou pourrait contraindre la Société à devoir payer des redevances y compris de façon rétroactive et/ou des pénalités de retard et/ou des dommages et intérêts. En outre, il est possible que la Société ne soit pas en mesure d'obtenir des tiers opposant leurs droits des licences à des conditions acceptables auquel cas l'équipe concernée devra développer ou utiliser une solution alternative. La Société est par ailleurs astreinte à des audits contractuels réguliers portant sur l'utilisation qui est faite de ces technologies sous licence, lesquels audits sont susceptibles de générer des coûts supplémentaires.

Risques liés aux fournisseurs

Avec la plupart de ses fournisseurs, Netgem dispose d'accords écrits. Toutefois, les relations de Netgem avec certains de ses fournisseurs ne sont pas systématiquement formalisées par des contrats écrits (pour lesquels les cycles de négociations peuvent être longs et/ou à des clauses abusives dans le cadre de négociations déséquilibrées). Les conditions particulières d'achat sont alors spécifiées par le groupe dans chaque bon de commande.

Dans certains cas, le groupe peut être amené, notamment afin de sécuriser des conditions commerciales, à prendre des engagements pluriannuels. Certains de ces contrats peuvent être libellés en devise étrangère et font en général l'objet d'une couverture spécifique.

Un défaut non identifié ou identifié trop tardivement sur un service ou produit commercialisé par le groupe pourrait avoir un impact défavorable sur la réputation, les relations commerciales et les résultats du Groupe. Par ailleurs, le groupe pourrait ne pas être en mesure de faire jouer la garantie fournisseurs sur les produits ou services défectueux en cas de défaut du fournisseur concerné.

Une rupture d'un composant essentiel auprès d'un fournisseur de Netgem pourrait générer a minima des retards d'approvisionnement décalant ainsi les délais de livraison et revenus associés et/ou impliquer des commandes anticipées. Néanmoins à date, le groupe a su optimiser ses délais d'approvisionnement et de livraison préservant ainsi son image d'acteur fiable auprès de ses clients.

D'une façon générale, dans le cadre de sa démarche de prévention des risques, le groupe est en veille technologique permanente afin de pouvoir accéder rapidement à des solutions de substitution visant à pallier, quand cela est possible, aux défaillances éventuelles de ses fournisseurs.

Le groupe fait appel aux principaux types de fournisseurs suivants :

- Fournisseurs de services cloud ;
- Éditeurs de contenus et/ou de programmes audiovisuels ;
- Fabricants de terminaux.

Fournisseurs de service cloud

Netgem fait appel à certains fournisseurs de services dans le *cloud* (hébergement, encodage, CDN, système d'information et facturation, etc.). Selon les cas, le groupe est confronté à un niveau de dépendance plus ou moins important vis-à-vis de ces fournisseurs pour assurer sa qualité de service et a été amené à négocier avec ceux-ci des conditions et garanties contractuelles susceptibles d'évoluer dans le temps. S'agissant d'acteurs prédominants du marché, ces derniers déclarent respecter l'état de l'art en matière de qualité de service, de sécurisation et de redondance dans le cadre de la fourniture des services définis. Ces fournisseurs s'engagent par ailleurs expressément à respecter le cadre juridique applicable en matière de protection des données personnelles.

Éditeurs de contenus

Dans le cadre de la distribution ou de la gestion pour compte de tiers de contenus audiovisuels, le groupe a conclu un certain nombre de contrats pluriannuels avec des ayants-droit. Certains de ces contrats intègrent des minima garantis à la charge du Groupe nécessitant une certaine volumétrie en vue d'amortir les coûts de ces minima garantis. Ces relations contractuelles sont aussi par essence dépendantes de l'évolution du contexte réglementaire, et d'une remise en cause de la chronologie actuelle des médias.

Fabricants d'équipements électroniques

Netgem sous-traite la totalité de la production et de l'assemblage des équipements intégrés dans ses offres auprès de sous-traitants industriels et commande, indirectement au travers de ses sous-traitants, les composants entrant dans la fabrication de ses produits. La capacité pour Netgem de livrer les produits commandés par ses clients est donc dépendante de la capacité de ses fournisseurs et autres sous-traitants à lui livrer les produits que Netgem leur commande.

Le groupe peut être amené à souscrire des engagements qui ne sont pas couverts par des commandes de clients ou pour couvrir ses besoins propres en tant qu'opérateur, afin de pouvoir respecter certains délais de livraison ou constituer des stocks de sécurité, dont la gestion fait l'objet d'un suivi et d'une optimisation mensuelle.

Néanmoins au vu de l'évolution de l'activité de Netgem ce risque tend à s'amoinrir de façon notable dans la mesure où Netgem produit beaucoup moins d'équipements que par le passé.

Risques liés à l'exploitation du site d'Augy (89)

Dans le cadre du rachat de la société Eclair Préservation au 3 juillet 2023, la Société s'est vue céder la propriété du site d'Augy (ainsi que le bail commercial d'un site annexe situé à Appoigny). Le site d'Augy comprend plusieurs bâtiments à usage industriel et sert de lieu de stockage mais aussi de restauration et/ou de numérisation des différents programmes audiovisuels confiés par les ayants-droits. Certains de ces programmes audiovisuels et leurs supports (par exemple les bobines de films) constituent des œuvres de référence et doivent donc être conservées dans des conditions (thermiques, hygrométriques...) optimales. La Société en complément de sa police d'assurance en responsabilité civile professionnelle groupe, a souscrit à une police d'assurance en responsabilité civile dommages spécifique à ces sites et ce auprès de la Compagnie d'assurances Generali. La compagnie d'assurance Generali a diligenté un expert en vue de mener un audit desdits sites, lequel audit a donné lieu à des recommandations et des travaux de mise en conformité et de sécurisation du site.

Par ailleurs, le risque encouru vis-à-vis des ayants-droit, concernant le stockage et la manipulation de ces supports est limité : (i) contractuellement à la reconstitution du support endommagé lorsque cela est techniquement possible mais aussi (ii) par l'obligation contractuelle faite aux ayants-droit d'assurer leur bien lors de son transport et de son stockage au sein du site. Le site d'Appoigny répond à une exigence des ayants-droit de conserver une copie de leurs supports audiovisuels (internégatifs) stockés dans un site distant soumis aux mêmes exigences que celui d'Augy. Le site d'Appoigny est donc un site de stockage.

Le stock d'Augy est aussi constitué d'un stock dit "stock mort" entreposé de longue date dans les locaux par les ayants-droit et pour lequel une procédure d'identification des ayants-droit, parfois longue et aléatoire (certains d'entre eux n'existent plus par suite de liquidations judiciaires, de rachats successifs, ...) et de facturation correspondante a été mise en place. Ce "stock mort" occupe un certain volume au sein du site sans garantie de pouvoir donner lieu à une facturation voire à un paiement par les ayants-droit concernés (au titre du stockage/dépôt, d'une numérisation, d'une restauration éventuelle ou encore d'une destruction des supports concernés).

Risques liés aux personnes clés

Le succès du Groupe dépend de manière significative du maintien de ses relations avec ses collaborateurs clés. Leur départ ou leur indisponibilité prolongée, pour quelque raison que ce soit, pourrait affecter le groupe. L'incapacité à attirer de nouveaux collaborateurs ou à garder certains de ses collaborateurs pourrait avoir un effet négatif important sur le chiffre d'affaires du Groupe, ses résultats et sa situation financière. Le groupe essaye par conséquent de mener des actions de fidélisation : par exemple le 19/10/2021 le Conseil d'Administration de Netgem SA a voté un Plan d'attribution gratuite d'actions de performance portant sur 550 000 actions de Netgem SA, au profit de 38 salariés au niveau du groupe. Par ailleurs, la Société a étendu l'accès à son Plan d'Epargne groupe à l'ensemble des collaborateurs du groupe basés en France. Au quotidien la polyvalence de bon nombre de

collaborateurs et collaboratrices, la traçabilité des traitements effectués par les équipes et la communication au sein des équipes permettent d'optimiser la gestion de ce risque.

Risques judiciaires

Le groupe est, ou est susceptible d'être impliqué dans un certain nombre de procédures contentieuses et précontentieuses dans le cours normal de ses activités. Des dommages et intérêts peuvent être demandés dans le cadre de certaines de ces procédures. Le groupe estime que les litiges ou situations contentieuses connus ou en cours à ce jour sont suffisamment provisionnés et que les éventuelles issues défavorables ne devraient pas affecter sa situation financière de façon significative.

Les procédures administratives, judiciaires ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont le groupe a connaissance, qui est en suspens ou dont il est menacé, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe sont les suivantes :

- une procédure historique à l'encontre des anciens actionnaires majoritaires de la Société Glow Entertainment Group SA et pour laquelle la Société bénéficie d'une garantie de la part desdits anciens actionnaires au titre du contrat d'apport en date de décembre 2007 incluant son avenant ; la Cour d'appel de Paris a émis un arrêt favorable à la Société. La Cour de Cassation a émis un arrêt de cassation partiel portant sur un moyen de pure procédure et en aucun cas sur le fond du dossier. La partie adverse a décidé de saisir la Cour d'Appel de Paris. Une nouvelle procédure de médiation est en cours. En tout état de cause, à ce stade de la procédure et s'agissant d'une cassation partielle le risque pour la Société est limité.
- à la suite de l'acquisition par acte du 6 juillet 2020, de certains éléments d'un fonds de commerce par Netgem France (ex Vitis), filiale de Netgem SA, auprès de la société Comcable, une procédure a été initiée par la société Visionetics, actionnaire et fournisseur de la société Comcable, le 26 août 2020 à l'encontre de la société Comcable, de son actionnaire majoritaire, de Netgem France et de Netgem SA. Les demandes de Visionetics qui concernaient Netgem France et Netgem étaient une demande d'opposabilité de la cession à Netgem France ainsi qu'une demande en paiement de dommages et intérêts solidairement avec Comcable. Netgem, qui n'était pas partie à l'acte de cession, a demandé au tribunal sa mise hors de cause et le versement de dommages et intérêts pour procédure abusive. Netgem France avait sollicité le débouté pur et simple de Visionetics, des dommages intérêts et subsidiairement la mise en jeu de la garantie de Comcable. Netgem France a procédé à une saisie du prix de cession du fonds de commerce versé entre les mains du séquestre juridique. Une audience de mise en état du dossier a eu lieu le 6 avril 2022 devant le Tribunal de commerce de Versailles. L'affaire a fait l'objet de plusieurs renvois dont le dernier était fixé pour une audience de plaidoirie le 14 décembre 2022 Par un jugement en date du 8 février 2023 le Tribunal a mis la Société hors de cause et débouté la société VISIONETICS de ses principales demandes notamment à l'encontre de Netgem France. La société VISIONETICS a interjeté appel de ce jugement le 29 juin 2023 devant la Cour d'Appel de Versailles. Une procédure de médiation a

été lancée au cours de l'année 2023 mais n'a pas abouti. La procédure devant la Cour d'appel a donc repris son cours et une audience de mise en état est fixée au 23 mai 2024. Dans le cadre de la procédure d'Appel, Visionetics reprend les mêmes demandes qu'en première instance en ajoutant une demande de paiement d'une redevance mensuelle de 25.000 euros ainsi qu'une demande d'expertise. L'affaire ne sera vraisemblablement pas plaidée avant 2025.

Risques liés aux fraudes et actes de malveillance informatique

La Société comme l'ensemble des acteurs du monde numérique est susceptible d'être la cible directe ou indirecte (notamment via ses prestataires techniques) d'une fraude informatique ou d'un acte malveillant visant ses dispositifs informatiques (serveurs, base de données, outils informatiques, etc.), mené via un réseau cybernétique, impactant son activité de façon plus ou moins notable et plus ou moins durable.

Le groupe dispose à ce jour d'anti-virus, de pare-feu et de moyens de protection en adéquation avec l'état de l'art actuel. La Direction a défini une Charte informatique, dans le respect des principes de précaution en usage dans notre domaine d'activité, à destination des salariés et autres utilisateurs des outils informatiques de la Société, visant à renforcer la sécurité de la Société contre ce type de risque également en interne.

La Société a intégré un volet spécifique afin de faire assurer auprès d'une compagnie d'assurance de premier rang, les risques liés aux fraudes et autres actes de malveillance informatique. Un audit de la sécurité informatique du groupe a été diligenté courant 2022 par un expert externe et a mis en exergue des axes d'amélioration mais rien de majeur.

Risques de corruption et de fraude

La Société comme toute autre société est susceptible dans le cadre de son activité, d'être victime de fraude et/ou de corruption soit du fait de tiers externes à la Société (fournisseurs, prestataires, clients), soit en interne.

Concernant les risques de fraude émanant de tiers externes à la Société, la Société s'informe généralement auprès d'organismes indépendants de la fiabilité des entités avec lesquelles elle initie des discussions pouvant aboutir à une transaction. En cas d'avancée des négociations avec un tiers, la Société peut requérir des garanties écrites quant au bon respect par le tiers de certains principes fondamentaux publiés par l'OMC, l'OCDE ou d'autres organismes. De plus, la Société peut aussi s'aménager un droit d'audit contractuel de certains de ses partenaires et/ou requérir de leur part des déclarations écrites définissant leur politique en matière de lutte contre la corruption et la fraude dans le cadre de leur propre activité mais aussi vis-à-vis de leurs propres partenaires. La Société est par ailleurs en train de définir un code de bonne conduite à usage interne.

Concernant les risques de fraude interne, la Société a mis en place des procédures de contrôle interne.

S'agissant du risque de corruption, le groupe n'a pas d'activité dans des pays exposés de manière significative au risque de corruption. Enfin, le groupe n'a aucune pratique de lobbying et n'encourt aucune dépense à ce titre.

Risques en matière de protection des données personnelles

La Société est susceptible dans le cadre de son activité d'avoir accès directement ou indirectement à certaines données personnelles communiquées soit par ses clients finaux et/ou opérateurs, soit par ses salariés, soit par ses fournisseurs, soit par ses actionnaires. Concernant les clients finaux B2C ou les clients indirects adressés par l'intermédiaire d'opérateurs tiers, le type de données auxquelles Netgem peut accéder peut inclure certaines informations personnelles (identifiants Mac, horaires de connexion et biens audiovisuels consommés par exemple). Dans d'autres cas, ces informations sont limitées aux identifiants du terminal installé chez le client sans possibilité pour Netgem de lier ce terminal au consommateur final. De façon générale, conformément à la réglementation européenne dite "RGPD", Netgem est tenue de respecter notamment les principes de "privacy by design", de "privacy by default" et de "accountability" en ce qui concerne les services et produits qu'elle conçoit ou commercialise.

Netgem étant susceptible d'avoir accès à certaines données personnelles dans le cadre de l'exercice normal de son activité (notamment celles de ses salariés), elle a aussi mis en place certains moyens à sa disposition pour en sécuriser l'accès tels que : contrôle d'accès des locaux, politique de mots de passe pour accéder aux dossiers électroniques, absence de transfert de ces données notamment hors Union Européenne, signature d'accords de confidentialité, et engagement des prestataires et/ou sous-traitants éventuels de Netgem dans le cadre du règlement RGPD. Enfin, Netgem a formé l'un de ses salariés habilité à gérer en interne les problématiques liées à la protection des données à caractère personnel.

Risques fiscal et social

Comme pour toute entreprise, tout réexamen, remise en cause ou modification de la situation fiscale ou sociale du groupe pourrait se traduire par le paiement de rappels d'impôts ou de cotisations sociales, d'intérêts de retard et/ou de pénalités et pourrait donc avoir un impact défavorable sur la situation financière et les résultats du Groupe. A date aucune procédure de contrôle n'est en cours.

Risques industriel, social ou environnemental

La Société n'intègre aucune activité de production industrielle et n'est ainsi sujette à aucun risque industriel ou environnemental de façon directe.

Concernant ses sous-traitants, notamment en Asie, le groupe prend soin de sélectionner des sociétés de premier plan et/ou prenant des engagements, publics ou vis-à-vis de Netgem, relatifs à leur responsabilité sociale et environnementale.

Au-delà des risques qu'elle encourt, la Société met en œuvre une stratégie visant à répondre à des objectifs précis d'amélioration en matière de responsabilité sociale et environnementale (Cf. section 2.11 *infra*).

Risques épidémiologiques

A date, le groupe, ses collaborateurs et ses principaux clients et fournisseurs n'ont été que faiblement impactés au global par la crise engendrée par l'épidémie de coronavirus. Dans le cadre de son obligation générale de sécurité vis-à-vis de ses collaborateurs, le groupe n'a eu de cesse de mettre en place des mesures de protection et des protocoles sanitaires adaptés consignés dans le Registre Unique de gestion des risques. Toutefois, il n'est pas exclu que d'autres crises de même nature aient un impact plus marqué sur le développement, les résultats et la situation financière du Groupe.

1.10. Indications sur les risques financiers liés aux effets du changement climatique et présentation des mesures prises pour les réduire en mettant en œuvre une stratégie bas-carbone dans toutes les composantes de son activité

Du fait de son activité, de ses implantations et de la nature de ses opérations, le groupe n'estime pas encourir de risque financier significatif lié aux effets du changement climatique.

Cela étant, le groupe s'efforce ou s'est efforcé de prendre en compte les questions environnementales dans le cadre de son activité quotidienne mais aussi lors de la conception et du transport de ses produits afin de notamment réduire son empreinte carbone indirecte (Cf. section 1.11 *infra*).

1.11. Responsabilité sociale et environnementale

Pour Netgem, fournisseur de services et solutions comprenant une forte composante intellectuelle, la dimension sociale, environnementale et sociétale est essentielle dans les relations avec les salariés et les interactions avec son écosystème de clients, fournisseurs et partenaires du Groupe. Notre volonté est de servir la société, d'améliorer de façon continue nos activités au bénéfice de nos clients mais aussi de l'ensemble de nos parties prenantes et de progresser dans notre performance globale.

Ces problématiques constituent de surcroît une opportunité de développement pour le groupe dont les services et solutions sont les vecteurs de la dématérialisation des biens culturels et de divertissement, permettant un accès toujours plus simple et partagé à ces biens, tout en réduisant l'utilisation de certaines ressources naturelles.

Chacune des actions de Netgem et de ses collaborateurs est porteuse de nos engagements en matière d'éthique, de responsabilité sociale et de respect de l'environnement. Nous nous assurons que nos produits, et la façon dont ils sont fabriqués, impactent positivement l'ensemble de notre écosystème et les territoires dans lesquels nous sommes implantés.

Netgem place les aspects humains au cœur de son fonctionnement en privilégiant le dialogue social et des relations sociales équilibrées, et en associant ses salariés au capital à travers différents modes participatifs (actions gratuites, plan d'épargne entreprise). Le succès et la dimension internationale de Netgem trouvent aussi leur source dans les compétences d'hommes et de femmes venus d'horizons différents et de nationalités variées. L'égalité homme-femme est au centre des préoccupations du Groupe, que ce soit au sein des effectifs du groupe ou des organes décisionnels tels que le Conseil d'administration et le comité de direction. Au 31 décembre 2023, la part des salariés féminines représentent 27% des effectifs du Groupe. Deux femmes sont membres du Conseil d'Administration de Netgem SA et trois femmes salariées participent aux organes de direction de Netgem SA et de Netgem France. Les instances représentatives du personnel et les salariés sont régulièrement informés des actions prises en faveur de l'évolution favorable de la parité homme-femme au sein du Groupe. Un accent particulier a été mis sur la nécessité de recruter plus de femmes mais cette volonté réelle peut se heurter à la faible féminisation de certaines filières. A cet effet, des actions spécifiques auprès d'associations en faveur de la promotion de la parité dans les entreprises du secteur numérique ont été initiées. Il est prévu de faire de même auprès d'associations favorisant l'emploi de personnes handicapées. Par ailleurs les collaborateurs du Groupe ont suivi deux sessions de formation auprès d'un organisme labellisé par le CNC visant à lutter contre toute forme de discrimination dans le cadre du travail.

En outre, le groupe permet à ses salariés de télétravailler de façon récurrente à raison de 2 jours par semaine (cette fréquence pouvant être adaptée en fonction des différents impératifs opérationnels). Ce recours au télétravail permet de réduire l'usage des véhicules personnels (ce qui a d'ailleurs amené le groupe à réduire le nombre de places de parking dans les locaux) et de favoriser l'usage des transports publics et, dans certains cas, d'adapter les conditions de travail en cas de situations familiales ou de santé exceptionnelles, pour favoriser le maintien dans l'emploi et en application le cas échéant des recommandations du médecin du travail. En outre, lors des déplacements professionnels entre les différents sites de Netgem, (à Londres ou Montpellier) l'utilisation du train à la place de l'avion est systématiquement faite et les réunions en visioconférence sont privilégiées pour limiter ces déplacements.

Concernant les aspects environnementaux, Netgem lutte contre l'obsolescence programmée des biens en produisant des équipements durables, de qualité et en assurant un recyclage de ces équipements notamment auprès de partenaires basées en France et nous permettant de recycler nos déchets électroniques et/ou de réutiliser des anciennes set-top-boxes.

Netgem limite aussi les impacts environnementaux et l'empreinte carbone de son activité en optant pour des modes de production "Fables" et, en ce qui concerne la logistique interne et sous-traitée, en privilégiant le transport par bateau et/ou par train en lieu et place du transport aérien. Le transport par bateau et/ou par train sont devenus le mode de transport par défaut.

Par ailleurs Netgem a développé une fonctionnalité de "Streaming Responsable" permettant de réduire le débit de lecture d'une vidéo dans les applications et ce à l'initiative des abonnés. Nos abonnés ont aussi la possibilité à tout moment de forcer le passage en mode basse consommation de leur équipement.

Netgem a mis en place des capacités de production vidéo intelligentes dans Microsoft Azure qui nous permettent de rendre plus responsable nos productions en adaptant le débit d'encodage et de stockage selon la complexité de l'image.

Netgem a aussi développé pour un de ses clients des options d'accessibilité concernant certains contenus (avec l'intention de l'élargir à tout le catalogue) incluant une piste audiodescription pour les déficients visuels et des sous-titrages pour les sourds et malentendants.

De plus, de longue date Netgem a mis en place les outils de travail collaboratif et de visioconférence qui, associés à la pratique du télétravail déjà mentionnée ci-avant, constituent des initiatives concrètes visant à réduire l'impact environnemental des déplacements professionnels ou des trajets domicile - travail. La Société a par ailleurs décidé d'octroyer à ses salariés utilisant des moyens de transports pour leur trajet domicile-bureau, entrant dans le plan "mobilité durable" du gouvernement, un forfait mobilité durable spécifique (en complément des forfaits transports habituels) et ce dans le respect des directives de l'URSSAF.

Le groupe prend aussi soin de choisir ses sous-traitants et partenaires en privilégiant des entités qui partagent les mêmes exigences et la même éthique basée sur le respect de ces valeurs fondamentales. Le groupe s'engage par ailleurs vis-à-vis de ses clients à faire de même.

D'un point de vue plus général, Netgem aborde sa responsabilité sociale et environnementale avec les mêmes valeurs qui sous-tendent son organisation :

- Innovation et simplicité des solutions apportées ;
- Recherche de qualité, respectant l'équilibre entre la démarche rationnelle de l'ingénieur et la créativité propre au monde des médias connectés ;

- Attitude responsable à l'égard de l'environnement, de la personne humaine et des parties prenantes ;
- Atteintes de résultats concrets et tangibles, tout en optimisant l'utilisation des ressources ;
- Sens du dialogue et de la transparence.

1.11.1. Informations sociales

Le périmètre du reporting social correspond à 100% du périmètre consolidé.

Emploi

Effectifs

Au 31 décembre 2023, l'effectif total du Groupe hors personnel mis à disposition s'élève à 113 personnes (2022 : 72) réparties entre 3 entités juridiques distinctes.

Rémunérations et leur évolution

Au cours de l'exercice, les sociétés du Groupe ont veillé à établir les niveaux et l'évolution des rémunérations de leurs salariés par référence au marché du travail et dans des limites raisonnables. Elles ont pu consentir à des augmentations de salaires individuelles pour retenir ou récompenser certains de ses collaborateurs. Ces augmentations sont intervenues dans le cadre de discussions individuelles, au cas par cas, et non dans le cadre de négociations collectives. Par ailleurs une prime de 1.000€/1.000£ dite "Prime Macron" a été versée en avril 2023 au titre de l'année 2022 pour les salariés remplissant les critères.

Plan d'Épargne Entreprise et Accord de Participation

La société a mis en place :

- un accord de participation en date du 28 mars 2012, ratifié par plus des deux tiers des salariés de la Société et déposé à la DIRECCTE le 12 avril 2012 ;
- en complément d'un plan d'épargne entreprise en date du 17 juillet 2008 géré en partenariat avec le CM-CIC Asset Management ;
- un avenant d'extension de plan d'épargne entreprise aux salariés de Netgem France (ex Vitis) a été initié fin 2022, signé et ratifié par les CSE de Netgem France et de Netgem SA le 12 janvier 2023 puis déposé auprès de la DREETS de Paris le 14 mars 2023. Du fait de la fusion des sociétés Eclair Préservation & Eclair Digital Services dans Netgem France en date du 31 décembre 2023, les salariés de ces 2 entités peuvent également bénéficier du PEE.

Organisation du travail

Le groupe est soumis à des obligations réglementaires et conventionnelles en termes de temps de travail dans chacun des pays dans lequel il opère. En raison de la taille du Groupe, chaque responsable hiérarchique est chargé de s'assurer que les salariés ne dépassent pas les seuils obligatoires et qu'ils sont rémunérés correctement pour toutes éventuelles heures supplémentaires, conformément à leur contrat de travail. Cela étant, eu égard au profil de ses salariés, une part significative des employés du Groupe perçoit une rémunération fixe pour un nombre donné de jours travaillés par an, auquel cas le nombre de jours travaillé est contrôlé.

Le travail à temps partiel est possible au cas par cas en fonction des besoins et des contraintes des fonctions concernées et du cadre légal applicable. Le télétravail est autorisé à hauteur de deux jours par semaine.

Conformément à la réglementation applicable (articles L. 212-15-0, L. 212-15-2 et L. 212-15-3 nouveaux du Code du travail), un accord collectif définissant le passage aux 35 heures et les modalités applicables à ce nouveau régime est en application au sein de la société Netgem depuis le 28 novembre 2000.

Relations sociales

Le groupe reconnaît que la qualité des relations professionnelles qu'il a su mettre en place lui a permis d'établir un dialogue social constructif basé sur un climat de confiance et de compréhension mutuelles.

La Délégation Unique du Personnel dont les membres ont été élus le 24 juin 2016 a été remplacée par l'élection des membres du CSE en date du 6 octobre 2021.

La représentation du CSE au conseil d'administration est de nature à renforcer encore le dialogue et la meilleure compréhension des élus du CSE envers les problématiques gérées par Netgem.

Le groupe n'a pas mis en œuvre de restructurations ayant entraîné des licenciements économiques collectifs au cours de l'exercice 2023 et des deux exercices précédents.

La Direction cherche toujours à l'écoute des salariés notamment via les réunions régulières avec le CSE pour optimiser les conditions de travail des salariés en préservant leur santé, leur efficacité, en les fidélisant (mise à disposition de matériel, droit à la déconnexion); de maintenir la productivité des collaborateurs notamment en facilitant les échanges entre équipes et en développant la communication vers les collaborateurs (réunions générales, newsletters...).

Santé et sécurité

Les conditions de santé et sécurité au travail

Le groupe considère qu'il a mis en place une organisation soucieuse du respect des règles en matière des conditions de santé et de sécurité au travail.

En 2017, en France, un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail a été mis en place. Celui-ci se réunissait tous les deux mois pour analyser les conditions de travail et les risques professionnels. Depuis l'élection d'un nouveau CSE (Comité Social et Économique) cette fonction lui est entièrement dévolue avec le support de la Responsable des services généraux du site, impliquant des actions de formation des membres du CSE.

Indépendamment, le groupe a aussi mené des actions visant à créer des espaces de travail conviviaux, attractifs et facilitant les échanges et les contacts informels entre tous. Ces actions visent à développer un véritable esprit d'équipe et par là-même à fidéliser les collaborateurs.

Bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail

Le groupe a rédigé d'un commun accord avec la Délégation Unique du Personnel un Règlement Intérieur en date du 16 mars 2017 reprenant notamment l'ensemble des consignes et directives en matière de santé et de sécurité au travail au sein de la société Netgem SA en France. Ce Règlement a été déposé auprès de la DIRECCTE et le greffe du Conseil des Prud'hommes.

Le groupe a rédigé une Charte du Télétravail ratifiée par les CSE de Netgem SA et Netgem France (ex Vitis) déposée auprès de la DREETS de Paris en 2022.

Les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles

Les salariés du groupe exercent leur activité dans un environnement de bureaux dans lesquels les accidents du travail ou les maladies professionnelles sont usuellement peu fréquents.

Entretiens individuels annuels d'évaluation

100% de l'effectif bénéficie d'un entretien individuel professionnel annuel d'évaluation permettant notamment d'effectuer un bilan des compétences professionnelles de chaque salarié, d'identifier des axes d'amélioration et d'échanger au sujet des objectifs pour l'avenir. Et également d'évoquer les besoins en formation et envisager les souhaits d'évolution professionnelle de chaque collaborateur. Lesdits entretiens annuels sont formalisés par le manager et le collaborateur et renvoyés à la Direction des Ressources humaines.

Formation

Eu égard au profil de ses salariés, cadres autonomes très qualifiés, le groupe a mis en place des actions de formation.

Un plan de formation est élaboré annuellement sur la base des demandes formulées dans le cadre des entretiens individuels annuels d'évaluation ou au cours de l'année. Ce plan est soumis annuellement aux instances représentatives du personnel. Le budget formation des sociétés Netgem SA et Netgem France (ex Vitis) en France sont gérés par des entreprises agréées.

Le groupe communique sur ses actions de gestion prévisionnelle des compétences dans le cadre de son plan de formation et des entretiens individuels annuels d'évaluation auprès du CSE.

Égalité de traitement

Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes

Le groupe a mis en place une organisation soucieuse du respect des règles en matière de conditions d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

Le règlement intérieur des différentes entités du Groupe notamment celui de la société Netgem SA en date du 16 mars 2017 rappelle en son chapitre 3 (Le principe d'égalité Femmes – Hommes) les principales dispositions législatives françaises en matière d'égalité de rémunération et d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Le règlement intérieur de la filiale Netgem France (ex Vitis) définit des dispositions identiques en la matière.

Loin de s'arrêter à de simples déclarations d'intention la Direction du Groupe continue à mener toute action visant à maintenir cette parité notamment dans la composition de son Conseil d'Administration et de son Comité de Direction. De véritables actions sont mises en place pour atteindre cette parité incluant notamment une parité salariale. Les résultats de ces actions sont mesurés et communiqués aux instances représentatives du personnel.

Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées

Les locaux de la Société sont susceptibles d'accueillir des personnes à mobilité réduite.

La politique de lutte contre les discriminations

Le groupe a mis en place une organisation soucieuse du respect des règles en matière de conditions de non-discrimination et développe les compétences d'une équipe multiculturelle. Dans la mesure du possible, le groupe requiert d'ailleurs le respect de ce même principe par ses principaux prestataires et peut être amené à s'engager contractuellement vis-à-vis de ses clients en ce sens. Des actions de formations et de sensibilisation sur le harcèlement sexuel et les discriminations ont été effectuées auprès d'organismes externes labellisés par le CNC.

Le règlement intérieur de la société Netgem SA en date du 16 mars 2017 rappelle en son chapitre 3 (Lutte contre la discrimination) les principales dispositions législatives françaises en la matière. Suite à la formation intervenue en Q4 2023 une procédure a été définie et communiquée aux salariés avec la collaboration des membres du CSE.

Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail

Le groupe respecte les stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail relatives :

- au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective ;
- à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession ;
- à l'élimination du travail forcé ou obligatoire ;
- à l'abolition effective du travail des enfants.

Lorsque cela lui est possible, le groupe s'enquiert du respect de ces mêmes principes par ses principaux prestataires. Il peut aussi être amené à s'engager contractuellement vis-à-vis de ses clients en ce sens.

Le groupe n'est pas présent dans des pays sensibles en la matière.

1.11.2. Informations environnementales

Le périmètre du reporting environnemental correspond à 100% du périmètre consolidé.

Politique générale en matière d'environnement

Organisation du Groupe pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement

Le groupe n'intègre aucune activité de production industrielle et n'est ainsi sujet à aucun risque industriel ou environnemental significatif de façon directe. Néanmoins suite à l'acquisition des entités EDS SAS et EP SAS au 01 07 2023 le Groupe a notamment bénéficié du transfert de propriété concernant un site de stockage de bobines de films, site pour lequel des travaux d'aménagement et d'optimisation sont lancés en incluant un volet notable sur les questions environnementales (amélioration de la QVT des collaborateurs, étude de mise en place de panneaux photovoltaïques...).

Le groupe s'efforce ou s'est efforcé de prendre en compte les questions environnementales de manière indirecte lors de la conception de ses produits et services en menant les actions suivantes :

- Inscription dans une logique de bilan carbone ;

- Utilisation des énergies renouvelables : étude d'un projet de mise en place de panneaux solaires sur le site d'Augy nécessitant des investissements conséquents. Par ailleurs, au quotidien nous privilégions systématiquement l'utilisation d'ampoules basse consommation et la lumière naturelle au sein des locaux en optimisant leur agencement ;
- Développement d'une fonctionnalité des services de vidéo à la demande permettant à l'utilisateur final de restreindre volontairement la bande passante utilisée, réduisant ainsi la sollicitation des serveurs et du réseau, et la consommation énergétique de ceux-ci ;
- Réencodage massif des catalogues de VIDEOFUTUR afin de diviser par deux le nombre de profils d'encodage vidéo diminuant ainsi les capacités de stockage et donc les besoins en énergie ;
- Allongement de la durée de vie des produits grâce à la qualité des logiciels développés par le groupe permettant d'optimiser la durée de vie des composants mécaniques et électroniques ;
- Généralisation du « *low power* », permettant de mettre en veille profonde les produits lorsqu'ils ne sont pas utilisés et de limiter ainsi la consommation de courant par l'utilisateur final ;
- Recours prioritaire au transport des produits par bateau ou train, plutôt qu'au transport par avion ;
- Limitation de l'usage de sachets plastiques pour l'emballage des accessoires (câbles, chargeur, etc.) ;
- Recyclage des déchets y compris des déchets électroniques.

Dans la mesure du possible, le groupe s'enquiert de la politique générale en matière d'environnement suivie par ses principaux prestataires, concepteurs et fabricants de produits électroniques.

Enfin, le groupe fait l'objet d'une évaluation ESG indépendante par Gaïa Research / EthiFinance. Cette évaluation a abouti à l'obtention d'un badge OR et à une notation de 73/100 en 2023 (sur les données de 2022) contre 68/100 en 2022 (sur les données de 2021 à iso référentiel).

Actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement

Le règlement intérieur de la société Netgem SA en date du 16 mars 2017 comprend en son chapitre 6 (Protection de l'environnement) certaines règles que doivent respecter les salariés et consultants en matière de protection de l'environnement et plus particulièrement relatives au tri sélectif, à l'impression de documents et à l'usage des consommables. Ainsi la Direction incite vivement les salariés à limiter l'utilisation des divers consommables notamment en leur mettant à disposition des tasses en lieu et place de gobelets en plastique et en recyclant les déchets électroniques.

Le groupe a commencé à mener des actions de sensibilisation des salariés en matière de protection de l'environnement et des ateliers de travail ont été lancés en vue de tracer les bonnes pratiques mises en place ou à envisager. Des actions de formation à proprement parler n'ont pas été encore mises en place.

Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions

Étant donné son activité et la nature de ses opérations, le groupe ne consacre pas directement de moyens spécifiques à la prévention de ce type de risque. Comme expliqué ci-avant, compte tenu de son activité et de la nature de ses opérations, Netgem concentre ses moyens sur la recherche de solutions moins consommatrices de ressources, telles que le reconditionnement des box, et des modes de transport ayant un moindre impact sur l'environnement, comme le transport maritime.

Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours.

Le groupe n'a pas enregistré de provisions pour risques en matière d'environnement, ni donné de garantie à ce titre.

Pollution et gestion des déchets

Les équipements conçus par Netgem pour la distribution de biens digitaux sont conformes à la directive DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques) de l'Union Européenne, relative à la gestion des déchets, à la directive RoHS (Restriction of Hazardous Substances) de l'Union Européenne, et au règlement REACH de l'Union Européenne, concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances.

Par ailleurs, les activités et opérations du Groupe ne génèrent pas de nuisances sonores ou d'autres formes de pollution spécifiques.

Économie circulaire

Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets

Au-delà des initiatives en faveur de la gestion des déchets et des substances dangereuses décrites ci-avant, le groupe gère les déchets liés à son activité de bureau selon les normes en vigueur (tri sélectif, recyclage, gestion des déchets électroniques, etc). Le groupe a ainsi mis en place un tri sélectif de ses Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques ("D3E") sur son site de Paris par une société habilitée et permettant l'emploi de personnes handicapées. Les cartons d'emballage sont traités par le prestataire de ménage du site.

Utilisation durable des ressources

L'utilisation directe de ressources durables par le groupe est essentiellement la conséquence des surfaces immobilières que celui-ci occupe. Étant donné l'activité du Groupe, la consommation d'eau est limitée et concerne principalement l'usage des sanitaires. En conséquence, le groupe estime que l'approvisionnement en eau ne nécessite pas d'être adapté aux contraintes locales.

N'ayant pas d'activité de transformation, le groupe ne consomme pas directement de matières premières dans le cadre de son activité. En conséquence, il estime qu'aucune mesure ne nécessite d'être prise pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation.

En raison de son activité et de la nature de ses opérations, la consommation d'énergie du Groupe reste limitée et le groupe ne réalise pas d'audits énergétiques. Cette consommation correspond uniquement à l'approvisionnement des surfaces immobilières occupées et est constituée exclusivement d'électricité. Sur la base des historiques de consommation constatés dans le passé, le groupe estime sa consommation d'énergie à environ 100 MWh par an. La part d'énergies renouvelables dans cette consommation reflète celle de la production d'électricité en France, principal pays dans lequel le groupe est implanté. En tout état de cause, une sensibilisation des collaborateurs en vue de la réduction de leur consommation d'énergie est mise en place (éteindre son ordinateur par exemple).

Le groupe n'exploite pas de ressources du sol ou du sous-sol dans le cadre de son activité. Les surfaces occupées sont exclusivement destinées à satisfaire les besoins immobiliers du Groupe (bureaux et logistique).

Changement climatique

Les postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre générés du fait de l'activité de la société, notamment par l'usage des biens et services qu'elle produit

Le groupe ne rejette qu'un volume limité de gaz à effet de serre correspondant principalement à sa consommation d'électricité.

Toutefois, le groupe a mis en place le plan d'actions suivant sur le sujet :

- Concernant le transport des produits, le groupe a prioritairement recours au transport par bateau et/ou train, plutôt qu'au transport par avion, ce qui permet de limiter les émissions de gaz à effet de serre.
- Les produits du Groupe sont conçus avec une fonction de mise en veille prolongée permettant de réduire leur consommation d'énergie.
- Le groupe développe une fonctionnalité de ses services de vidéo à la demande permettant à l'utilisateur final de restreindre volontairement la bande passante utilisée, réduisant ainsi la sollicitation des serveurs et du réseau, et la consommation énergétique de ceux-ci.

L'adaptation aux conséquences du changement climatique

Du fait de son activité, de ses implantations et de la nature de ses opérations, le groupe n'estime pas à ce stade devoir s'adapter aux conséquences du changement climatique.

Dans la mesure du possible et si cela est pertinent, le groupe s'enquiert auprès de ses prestataires que ceux-ci sont préparés aux conséquences du changement climatique.

Protection de la biodiversité

À la connaissance du Groupe, aucune de ses implantations ne se situe dans une zone constituant un habitat écologiquement vulnérable pour une ou plusieurs espèces de plantes ou d'animaux. En conséquence, le groupe n'a pas été en mesure d'initier des actions particulières sur le sujet.

1.11.3. Informations sur les engagements sociétaux en faveur du développement durable

Le périmètre du reporting sociétal correspond à 100% du périmètre consolidé.

Impact territorial, économique et social de l'activité du Groupe

Le groupe est actif dans le marché des biens culturels et de divertissement numérique. Il participe donc à l'évolution générale vers une démocratisation de l'accès et à une facilitation du partage des biens culturels par le plus grand nombre. A ce titre, le groupe considère que ses produits et services ont un fort impact sociétal et contiennent une valeur ajoutée sociale significative.

Étant données la taille du groupe et la localisation de ses implantations, celui-ci n'a pas un impact significatif en matière d'emploi et de développement régional, et sur les populations riveraines ou locales.

Dons et mécénat

Tous les ans, Netgem SA fait des dons aux associations "Enfance et Partage" et "Petits Princes".

Sous-traitance et fournisseurs

Comme mentionné, le groupe se préoccupe que ses prestataires, sous-traitants et fournisseurs prennent en compte les enjeux sociaux et environnementaux. Par ailleurs, la prise en compte de ces enjeux peut être requise par certains clients du Groupe.

Dans le cadre de l'accompagnement des sous-traitants et fournisseurs relatif aux critères sociaux et / ou environnementaux, Netgem peut demander la fourniture de certificats attestant du bon respect de ces critères.

En ce qui concerne notamment l'un des principaux fournisseurs du Groupe, le groupe Pegatron, la Société bénéficie d'un droit d'audit contractuel relatif à la bonne application des critères sociaux et environnementaux et a pu constater l'engagement de celui-ci en faveur d'une démarche de responsabilité sociale et environnementale.

Clients

Dans le cadre de l'accompagnement des clients relatif aux critères sociaux et / ou environnementaux, Netgem peut demander la fourniture de certificats attestant du bon respect de ces critères.

Concernant son activité grand public dans les territoires français, le groupe effectue régulièrement des enquêtes permettant de suivre avec précision la satisfaction des abonnés à ses services. Ce même type d'enquête est aussi habituellement réalisée par les principaux clients opérateurs du Groupe auprès de leurs propres abonnés en ce qui concerne notamment les services fournis et opérés par Netgem.

Loyauté des pratiques

Le groupe opère uniquement dans des pays où le niveau de corruption est considéré comme peu élevé. En conséquence, le groupe n'a pas engagé d'action spécifique visant à prévenir la corruption en 2022 mais ne s'interdit pas de le faire courant 2023.

Lors de la conception de ses produits, le groupe s'assure que ceux-ci sont conformes aux normes relatives à la santé et à la sécurité des consommateurs.

Responsabilité fiscale

Le groupe Netgem reconnaît le rôle clef que joue la fiscalité dans le domaine du développement économique et agit en conséquence dans le respect du cadre légal applicable. Le groupe s'appuie pour ce faire sur les conseils d'avocats fiscalistes dont la réputation est reconnue.

Actions engagées en faveur des droits de l'homme

Du fait de ses implantations, le groupe n'a pas engagé d'action en faveur des droits de l'homme autres que les engagements contractuels pouvant être souscrits par ses partenaires.

1.12. Autres informations

1.12.1. Actionnariat au 31 décembre 2023

	Actions	% Actions	Droits de vote bruts	% Droits de vote bruts	Droits de vote nets	% Droits de vote nets
Famille Haddad	8 992 435	25,8%	12 043 688	29,6%	12 043 688	30,6%
Fonds Mousse	2 899 006	8,3%	2 899 006	7,1%	2 899 006	7,4% (1)
CDC	2 500 000	7,2%	2 500 000	6,1%	2 500 000	6,4%
Manco.	1 666 667	4,8%	1 666 667	4,1%	1 666 667	4,2% (2)
Famille Guillaumin	1 414 200	4,1%	2 828 400	6,9%	2 828 400	7,2%
Salariés et dirigeants	1 229 302	3,5%	1 569 086	3,9%	1 569 086	4,0% (3)
Auto-détention	1 387 839	4,0%	1 387 839	3,4%	0	0,0%
Flottant	14 798 277	42,4%	15 849 541	38,9%	15 849 541	40,3%
Total	34 887 726	100,0%	40 744 227	100,0%	39 356 388	100,0%

Notes :

(1) selon déclaration de franchissement de seuil à la hausse des fonds Mousse datée du 12 avril 2013

(2) Société contrôlée par M. Jean Mizrahi, administrateur de Netgem

(3) FCPE Netgem et actionnaires inscrits au nominatif uniquement

1.12.2. État des engagements hors bilan au 31 décembre 2023

Se reporter à la note 2.5.28 des annexes aux comptes consolidés de la Société.

1.12.3. Dépenses non déductibles

Au cours de l'exercice 2023, le groupe n'a engagé aucune charge non déductible fiscalement telle que visée aux articles 223 quater et quinquies du Code Général des Impôts.

1.12.4. Résolutions soumises à l'Assemblée Générale des actionnaires

Le Conseil d'administration soumettra au vote de l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société convoquée le 30 mai 2024 des résolutions ordinaires et extraordinaires.

1.12.5. Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients

Au 31/12/2023	Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	28					47	25					20
Montant total des factures concernées h.t.	1 075	412	6	77	62	556	2 064	421	9	108	326	864
% du montant total des achats h.t. de l'exercice	15%	6%	0%	1%	1%	8%						
% du chiffre d'affaires ht. de l'exercice							12%	2%	-	1%	2%	5%
(B) factures exclues de (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues												
Montant total des factures exclues h.t.												
(C) délais de paiement de référence utilisés												
délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	délais contractuels : oui						délais contractuels : oui					
	délais légaux : non						délais légaux : non					

Le délai moyen de paiement des fournisseurs s'élève à 39 jours en 2023 contre 54 jours en 2022.

1.13. Tableaux des résultats des cinq derniers exercices

Comptes sociaux de Netaem SA	2019	2020	2021	2022	2023
1. Capital en fin d'exercice					
Capital social (K€)	6 144	6 144	6 144	6 144	6 978
Nombre d'actions ordinaires existantes	30 721 059	30 721 059	30 721 059	30 721 059	34 887 726
Nombre maximal d'actions futures à créer au 31 décembre (BSPCE, stock-options, actions)	-	200 000	683 333	586 666	488 611
2. Opérations et résultats de l'exercice (K€)					
Chiffre d'affaires hors taxes	19 653	11 604	11 372	19 699	16 926
Résultat avant impôts, participation et intéressement des salariés et dotations aux	4 158	2 164	274	6 053	7 027
Impôts sur les bénéfices	386	157	21	32	(80)
Participation et intéressement des salariés dus au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Résultat après impôts, participation et intéressement des salariés et dotations aux	(1 279)	689	292	1 051	1 822
Résultat distribué	-	-	877	1 464	(A)
3. Résultat par action (€)					
Résultat après impôts, participation et intéressement des salariés mais avant dotations aux	0,11	0,06	0,01	0,01	0,201
Résultat après impôts, participation et intéressement des salariés et dotations aux	(0,04)	0,02	0,01	0,01	0,05
Dividende attribué à chaque action	-	-	0,03	0,05	(A)
4. Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	34	28	26	29	27
Montant de la masse salariale de l'exercice (K€)	3 817	3 437	4 058	3 591	3 561
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	1 173	1 407	2 053	1 420	1 445

(A) En attente de la tenue de l'Assemblée Générale du 30 mai 2024

Compte consolidés 2023

2.1.	ÉTAT DU RESULTAT GLOBAL.....	45	2.5.16.	<i>Clients et comptes rattachés.....</i>	74
2.2.	ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIERE.....	47	2.5.17.	<i>Autres actifs courants.....</i>	74
2.3.	TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES.....	49	2.5.18.	<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie.....</i>	75
2.4.	TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES.....	50	2.5.19.	<i>Capitaux propres et informations sur le capital.....</i>	75
2.5.	ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES.....	51	2.5.20.	<i>Provisions.....</i>	76
2.5.1.	<i>Faits marquants.....</i>	52	2.5.21.	<i>Passifs financiers.....</i>	77
2.5.2.	<i>Principes comptables.....</i>	53	2.5.22.	<i>Fournisseurs et comptes rattachés.....</i>	77
2.5.3.	<i>Périmètre de consolidation et regroupements d'entreprise.....</i>	56	2.5.23.	<i>Autres passifs.....</i>	78
2.5.4.	<i>Chiffre d'affaires.....</i>	58	2.5.24.	<i>Actifs et passifs financiers.....</i>	78
2.5.5.	<i>Effectifs et charges de personnel.....</i>	59	2.5.25.	<i>Analyses complémentaires au Tableau des flux de trésorerie.....</i>	81
2.5.6.	<i>Frais de recherche et développement.....</i>	62	2.5.26.	<i>Juste valeur des instruments financiers.....</i>	82
2.5.7.	<i>Autres produits et charges opérationnels.....</i>	62	2.5.27.	<i>Informations sur les risques financiers.....</i>	82
2.5.8.	<i>Résultat financier.....</i>	63	2.5.28.	<i>Engagements hors état de la situation financière.....</i>	85
2.5.9.	<i>Impôts sur les résultats.....</i>	63	2.5.29.	<i>Rémunération des dirigeants.....</i>	86
2.5.10.	<i>Écarts d'acquisition – regroupements d'entreprises.....</i>	66	2.5.30.	<i>Informations sur les parties liées.....</i>	86
2.5.11.	<i>Immobilisations incorporelles.....</i>	66	2.5.31.	<i>Événements post-clôture.....</i>	87
2.5.12.	<i>Immobilisations corporelles.....</i>	69	2.5.32.	<i>Honoraires des commissaires aux comptes.....</i>	87
2.5.13.	<i>Droits d'utilisation des actifs loués.....</i>	71			
2.5.14.	<i>Actifs financiers.....</i>	73	2.6.	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES ..	88
2.5.15.	<i>Stocks.....</i>	73			

2. Comptes consolidés 2023

2.1.État du résultat global

Données en milliers d'euros, sauf nombre d'actions et résultat par action	Notes	2023	2022
Chiffre d'affaires	2.5.4	35 583	36 291
Coût des ventes		(13 596)	(16 221)
Marge brute		21 987	20 070
Frais marketing et commerciaux (comprend les amort.des box)		(12 187)	(11 506)
Frais de recherche et développement	2.5.6	(5 396)	(5 684)
Frais généraux		(3 204)	(3 062)
Amortissements des actifs incorporels reconnus lors du Price Purchase Allocation		(763)	(1 940)
Résultat opérationnel courant		437	(2 122)
Autres produits et charges opérationnels	2.5.7	(106)	(126)
Résultat opérationnel		331	(2 248)
<i>Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie</i>		-	1
<i>Coût de l'endettement financier brut</i>		(33)	(13)
Coût de l'endettement financier net	2.5.8	(33)	(12)
Autres produits et charges financiers	2.5.8	(31)	(59)
Impôt sur les résultats	2.5.9	423	1 004
Résultat net de l'ensemble consolidé		690	(1 315)
<i>Dont part attribuable aux actionnaires de la société mère</i>		541	108

Données en milliers d'euros, sauf nombre d'actions et résultat par action	Notes	2023	2022
<i>Dont part attribuable aux actionnaires minoritaires</i>		149	(1 423)
Résultat net par action :			
<i>Résultat net (Part attribuable aux actionnaires de la société mère) par action</i>		0,02	0,00
<i>Résultat net (Part attribuable aux actionnaires de la société mère) dilué par action</i>		0,02	0,00
Nombre d'actions retenu pour le calcul des résultats par action :			
<i>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation net des actions propres</i>		33.455.806	29.111.396
<i>Nombre d'actions et d'options dilutives</i>		488.6116	586.666
Nombre moyen d'actions et d'options dilutives en circulation		33.944.417	29.698.062
Résultat net de la période		690	(1 315)
Éléments recyclables en résultat		44	(309)
<i>Écarts de change résultant de la conversion des états des filiales étrangères</i>		33	(69)
<i>Mark to Market des couvertures de flux de trésorerie</i>		11	(240)
Éléments ultérieurement non recyclables en résultat		(12)	118
<i>Écarts actuariels sur engagements de retraite</i>		(12)	118
Total des autres éléments du résultat global		32	(191)
Résultat net global		722	(1 506)
<i>Part attribuable aux actionnaires de la société mère</i>		573	(102)
<i>Part attribuable aux actionnaires minoritaires</i>		149	(1 404)

2.2. État de la situation financière

ACTIFS – en milliers d'euros	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Écarts d'acquisition	2.5.10	11 704	10 446
Immobilisations incorporelles	2.5.11	2 314	2 819
Immobilisations corporelles	2.5.12	6 432	6 565
Droits d'utilisation des actifs loués	2.5.13	1 146	1 595
Actifs financiers non courants	2.5.14	435	340
Impôts différés actifs	2.5.9	2 005	1 505
Total des actifs non courants		24 036	23 271
Stocks	2.5.15	2 123	2 417
Clients	2.5.16	7 300	8 906
Autres actifs courants	2.5.17	3 143	2 516
Actifs financiers courants	2.5.14	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2.5.18	6 598	6 161
Total actifs courants		19 164	20 000
Actifs destinés à être cédés et activités abandonnées		-	3 829
TOTAL DES ACTIFS		43 200	47 100

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS – en milliers d’euros	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Capital		6 978	6 144
Réserves liées au capital		8 373	4 270
Réserves et résultat consolidés		9 701	13 048
Capitaux propres, part attribuable aux actionnaires de la société mère		25 052	23 462
Capitaux propres, part attribuable aux actionnaires minoritaires		-	340
Capitaux propres	2.5.19	25 052	23 802
Impôts différés passifs		-	-
Avantages au personnel		354	242
Provisions – part non courante		-	-
Passifs financiers non courants	2.5.21	468	810
Passifs sur contrats de location - part non courante	2.5.21	549	1 138
Autres passifs non courants		396	-
Total des passifs non courants		1 767	2 190
Passifs financiers courants	2.5.21	417	462
Passifs sur contrats de location - part courante	2.5.21	585	448
Provisions – part courante	2.5.20	243	330
Fournisseurs et comptes rattachés	2.5.22	8 558	12 035
Autres passifs courants	2.5.23	6 578	6 800
Total des passifs courants		16 381	20 075
Passifs destinés à être cédés et activités abandonnées		-	1 032
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		43 200	47 100

2.3. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Données en milliers d'euros, sauf nombre d'actions	Capital		Réserves liées au capital	Réserves et Résultats consolidés	Autres			Capitaux propres, part attribuable aux actionnaires de la société mère	Capitaux propres, part attribuable aux actionnaires minoritaires	Total
	Nombre d'actions	Montant			Écarts de conversion	Actions propres	Total Autres			
Au 31 décembre 2021	30 721 059	6 144	4 270	19 350	1 099	(6 823)	(5 724)	24 040	1 840	25 880
Dividendes versés				(877)				(877)		(877)
Paiement fondé / actions				293				293		293
Opérations/actions propres						479	479	479		479
Résultat net de la période				108				108	(1 423)	(1 315)
Écarts de conversion					(69)		(69)	(69)		(69)
Écarts actuar/eng.retraite				99				99	19	118
Juste val. instr. couverture				(240)				(240)		(240)
Effet de périmètre				(371)				(371)	(96)	467
Au 31 décembre 2022	30 721 059	6 144	4 270	18 362	1 030	(6 344)	(5314)	23 462	340	23 802
Augmentation de capital	4 166 667	834	4 103				-	4 937		4 937
Dividendes versés				(1 464)			-	(1 464)		(1 464)
Paiement fondé /actions				232			-	232		232
Opérations/actions propres						204	204	204		204
Résultat net de la période				541			-	541	149	690
Écarts de conversion					33		33	33		33
Écarts actuar/eng.retraite				(12)			-	(12)		(12)
Juste val. instr. couverture				11			-	11		11
Effet de périmètre				(2 478)	(414)		(414)	(2 892)	(489)	(3 381)
Au 31 décembre 2023	34 887 726	6 978	8 373	15 192	649	(6 140)	(5 491)	25 052	-	25 052

2.4. Tableau des flux de trésorerie consolidés

Données en milliers d'euros	2023	2022
Résultat net consolidé (y compris part attribuable aux actionnaires minoritaires)	690	(1 315)
Dotations nettes aux amort. et provisions (hors dépréciation des actifs courants)	8 029	9 051
Charges et produits calculés liés aux actions gratuites	232	293
Plus ou moins-values de cession	(5)	285
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement fin. net et impôt	8 946	8 314
Produits financiers nets	33	12
Produit / Charge d'impôt (y compris impôts différés)	(423)	(1 004)
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement fin. net et impôt (A)	8 556	7 322
Impôt versé (B)	(29)	(2)
Variation du B.F.R. lié à l'activité (yc dette liée aux avantages au personnel) (C)	(2 730)	261
Flux net de trésorerie généré par l'activité (D) = (A+B+C)	5 797	7 059
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(4 624)	(6 486)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	2 881	211
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	(18)	(75)
Remboursement de créances financières	-	324
Flux de trésorerie liés aux variations de périmètre	(6 141)	-
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement (E)	(7 902)	(6 026)
Augmentation de capital	4 937	-
Dividendes versés aux actionnaires	(1 464)	(877)
Remboursement d'emprunts et de dettes financières	(516)	(754)
Rembt d'emprunts et de dettes fin. relatives aux contrats de location financement	(606)	(488)
Émissions d'emprunts et de dettes financières	6	1 000
Rachats et reventes d'actions propres	204	(165)
Produits financiers nets	(33)	(12)
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement (F)	2 528	(1 296)
Incidence des variations des cours de devises (G)	13	(19)
Variation de trésorerie nette (D+E+F+G)	436	(281)
Trésorerie à l'ouverture	6 161	6 442
Trésorerie à la clôture	6 597	6 161

2.5. Annexes aux comptes consolidés

GÉNÉRALITÉS

- Note 2.5.1 Faits marquants de la période
- Note 2.5.2 Principes comptables
- Note 2.5.3 Périmètre de consolidation et regroupements d'entreprises

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

- Note 2.5.4 Chiffre d'affaires
- Note 2.5.5 Effectifs et charges de personnel
- Note 2.5.6 Frais de recherche et développement
- Note 2.5.7 Autres produits et charges opérationnels
- Note 2.5.8 Résultat financier
- Note 2.5.9 Impôts sur les résultats

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

- Note 2.5.10 Écarts d'acquisition
- Note 2.5.11 Immobilisations incorporelles
- Note 2.5.12 Immobilisations corporelles
- Note 2.5.13 Droits d'utilisation des actifs loués
- Note 2.5.14 Actifs financiers
- Note 2.5.15 Stocks
- Note 2.5.16 Clients

- Note 2.5.17 Autres actifs courants
- Note 2.5.18 Trésorerie et équivalents de trésorerie
- Note 2.5.19 Capitaux propres et informations sur le capital
- Note 2.5.20 Provisions
- Note 2.5.21 Passifs financiers
- Note 2.5.22 Fournisseurs
- Note 2.5.23 Autres passifs
- Note 2.5.24 Actifs et passifs financiers
- Note 2.5.25 Analyses complémentaires au tableau des flux de trésorerie

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Note 2.5.26 Instruments financiers
- Note 2.5.27 Informations sur les risques financiers
- Note 2.5.28 Engagements hors état de la situation financière
- Note 2.5.29 Rémunération des dirigeants
- Note 2.5.30 Informations sur les parties liées
- Note 2.5.31 Événements survenus après la clôture de l'exercice
- Note 2.5.32 Honoraires des commissaires aux comptes

Généralités

Informations relatives à l'entreprise

Netgem accompagne le secteur audiovisuel dans sa transformation digitale et s'affirme comme un partenaire incontournable des opérateurs télécoms et des groupes médias pour développer de nouvelles solutions de divertissement immersives. Netgem est l'éditeur du service de divertissement digital netgem.tv, distribué, à travers un réseau d'opérateurs télécoms fixe et mobile en Europe, sous la marque de l'opérateur (modèle B2B2C) à plus de 670.000 foyers abonnés.

La société mère du Groupe, Netgem SA (la « Société »), est une société anonyme domiciliée en France et régie par les dispositions de la loi française. La Société a été constituée en juin 1996 et est cotée sur Euronext Growth Paris depuis le 11 mars 2021.

Les comptes consolidés du groupe Netgem (le « groupe ») ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 27 mars 2024 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée générale du 30 mai 2024.

2.5.1. Faits marquants

Le groupe termine 2023 avec une base de 677.000 abonnés netgem.tv, gérés pour le compte d'une vingtaine d'opérateurs de télécommunications fixe en Europe soit une croissance annuelle de 33%.

Sur 2023, le groupe a mis en place le recentrage stratégique annoncé en début d'année sur le divertissement digital opéré avec en particulier :

- la cession de l'activité Fibre à Nordnet et la poursuite de l'activité TV opérée pour ce dernier à la suite de cette transaction
- la sortie progressive du hardware avec le basculement sur les technologies Android
- l'acquisition des sociétés Eclair Préservation (EP) et Eclair Digital Services (EDS) début juillet 2023 permettant au groupe de renforcer son positionnement dans le domaine des éditeurs de service vidéo.

Parallèlement à cette acquisition, le groupe a souhaité la simplification de son organisation juridique avec le rachat des intérêts minoritaires de la Caisse des Dépôts et de Océinde au sein de sa filiale Netgem France (ex Vitis).

Par ailleurs, les sociétés Éclair Préservation et Éclair Digital Services France ont été absorbées par la société Netgem France (le 22 novembre 2023, la société Vitis a changé de dénomination sociale) avec effet au 31 décembre 2023.

L'investissement total de ces opérations s'élève à 7,4 millions d'euros (4 M€ pour l'acquisition des sociétés EP et EDS et 3,4 M€ pour les minoritaires de Netgem France) et a été financé à hauteur de 5 millions d'euros par une augmentation de capital réservée souscrite

par la Caisse des Dépôts pour 3 millions d'euros et la société Manco, actionnaire de référence au côté de J.2.H. des activités reprises, pour 2 millions d'euros. Post opération, la Caisse des Dépôts détient 7% du capital de Netgem et Manco près de 5%. Ces deux nouveaux actionnaires sont représentés au conseil d'administration de la société.

Le groupe a également lancé plusieurs nouveaux produits et innovations :

- la commercialisation de sa première offre complète de service opéré de TV intégrant une BOX Android auprès de l'opérateur Zeop,
- l'annonce d'un nouveau service de TV et Cloud Gaming,
- le lancement de plusieurs services sur la plateforme Amazon Channel, en particulier Gaumont Classique et France Channel.

Le groupe poursuit sa politique en matière de développement durable, ce qui lui a valu d'obtenir pour la première fois la notation Ethifinance Or au titre de l'année 2022.

La trésorerie brute s'élève à € 6,6 millions au 31 décembre 2023 et la trésorerie nette à € 5,7 millions (avant impact ifrs16).

Par ailleurs, le groupe n'a procédé à aucun rachat d'actions sur la période à l'exception de ceux intervenus dans le cadre du contrat de liquidité en place. Le groupe détient environ 1,4 million de ses actions, soit environ 4,0 % de son capital au 31 décembre 2023.

2.5.2. Principes comptables

Référentiel comptable - Déclaration de conformité

En application du règlement européen n°1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, les états financiers consolidés du Groupe Netgem de l'exercice 2023 sont établis en conformité avec le référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) publié par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) au 31 décembre 2023 et tel qu'adopté dans l'Union Européenne à la date de clôture des comptes.

Date de clôture des sociétés du Groupe

Toutes les sociétés du Groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre de chaque année.

Évolutions des règles et méthodes comptables

Les méthodes comptables et règles d'évaluation appliquées par le groupe dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2023 sont identiques à celles utilisées par le groupe au 31 décembre 2022 à l'exception des normes, amendements de normes et interprétations obligatoires à compter du 1er janvier 2023 qui sont décrits ci-après :

- IAS 12 : impôt différé rattaché à des actifs et passifs issus d'une même transaction ;
- IAS 1 : information sur les méthodes comptables ;
- IAS 8 : définition des estimations comptables ;
- IFRS 17 et amendements - Contrats d'assurance ;

Normes IFRS, amendements ou interprétations applicables après 2023

Les normes IFRS et amendements ou interprétations applicables après 2023 sont :

- Amendements homologués par l'Union Européenne fin 2023 avec application anticipée possible
 - IAS 1 : classement des passifs en tant que courants et non courants ;
 - IFRS 16 : dette de location dans une transaction de cession de bail.
- *Amendements en attente d'homologation par l'Union Européenne*
 - IAS 7 « État des flux de trésorerie » et IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » concernant l'affacturage inversé (*reverse factoring*).
 - IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères » applicable au 1^{er} janvier 2025

Le groupe Netgem n'a appliqué aucune norme ni interprétation par anticipation.

Les analyses des incidences de l'application de ces normes, amendements et interprétations sont en cours.

Bases de préparation – recours à des estimations

Les états financiers sont préparés sur la base du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et de passifs, en application des principes IFRS.

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros arrondis au millier d'euros le plus proche (sauf indication contraire).

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite, de la part de Netgem, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses susceptibles d'avoir un impact tant sur les montants des actifs et des passifs que sur ceux des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir des expériences passées et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les montants définitifs

qui figureront dans les futurs états financiers de Netgem pourront être différents des valeurs actuellement estimées. Ces estimations et hypothèses sont réexaminées de façon continue.

Les principales estimations retenues au titre de l'exercice 2023 qui contribuent de manière significative à la présentation des états financiers sont principalement relatives à la valorisation du goodwill et des impôts différés actifs et à l'évaluation des provisions pour risques.

Ces estimations ont été établies en fonction des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes. Les estimations peuvent ensuite être révisées si des éléments nouveaux surviennent. Les résultats finaux peuvent différer de ces estimations.

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une manière uniforme par les entités du Groupe.

Monnaie de présentation

L'euro est la monnaie fonctionnelle et de présentation des comptes de la société mère Netgem et de ses filiales, hormis celles qui sont établies hors de la zone euro.

Les cours de change utilisés sont les suivants :

1 € = x devise	Pays	Taux d'ouverture	Taux moyen	Taux de clôture
GBP	Royaume Uni	0,8869	0,8697	0,8691
USD	Singapour, Mexique	1,0666	1,0816	1,1050

Présentation des états financiers

Comme le permet la norme IAS 1 *Présentation des états financiers (norme révisée)*, le groupe présente le compte de résultat par fonction.

Le résultat opérationnel courant correspond au résultat opérationnel avant constatation des « autres charges et produits opérationnels ». Ces éléments sont des charges ou des produits en nombre très limité, inhabituels et peu fréquents, de montant particulièrement significatif et dont la présentation globalisée au sein des autres éléments de l'activité serait de nature à fausser la lecture de la performance du groupe.

S'agissant de l'état de la situation financière, les actifs liés au cycle d'exploitation normal du groupe, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie disponible et les valeurs mobilières

de placement constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont considérés comme non courants. Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ou qui échoiront dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes.

Information sectorielle

Il n'existe qu'un seul pôle d'activité, ou secteur au sens d'IFRS 8, au sein du groupe qui regroupe les activités de développement et de commercialisation, tant en France qu'à l'étranger, de sa plateforme de divertissements numériques Netgem TV, principalement à destination des opérateurs de télécommunication et des éditeurs de contenus numériques.

Instruments financiers

Le groupe utilise des instruments financiers pour couvrir son exposition aux risques de variation des devises. La politique actuelle du groupe est de n'opérer sur les marchés financiers qu'à des fins de couverture d'engagements liés à son activité commerciale.

Les instruments financiers utilisés au cours de l'exercice 2023 pour couvrir le risque de change ont été qualifiés d'instruments de couverture. En conséquence, les profits ou pertes résultant des variations de valeur de marché de ces instruments ont été comptabilisés en résultat opérationnel courant.

2.5.3. Périmètre de consolidation et regroupements d'entreprise

Filiales

Les filiales sont des entités contrôlées par la Société et sont consolidées par intégration globale. Le contrôle existe lorsque la Société a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Périmètre de consolidation

Le taux de détention du groupe dans la société Netgem France (ex Vitis) est passé de 55,24% à 100% fin juin 2023 suite aux rachats par Netgem SA des actions détenues par les sociétés Caisse des dépôts et Consignations et Réunicable (groupe Océinde) pour un montant total de 3,4 M€. Cette opération intervenant sur une filiale déjà contrôlée par Netgem, l'écart entre la valeur de rachat des titres et la quote-part de situation nette de Netgem France acquise génère un impact négatif sur les réserves part du groupe de 2,9 M€.

Par ailleurs, la filiale singapourienne ayant été dissoute au cours du premier semestre 2023, cette société est sortie du périmètre de consolidation.

Et enfin, suite à l'acquisition des sociétés Eclair Préservation SAS et Eclair Digital Services SAS début juillet, celles-ci sont entrées dans le périmètre de consolidation à cette date puis ont fait l'objet d'une fusion dans Netgem France (ex Vitis) au 31-12-2023.

L'impact de l'entrée de périmètre des sociétés EP et EDS est le suivant :

(en milliers d'euros)	31/12/2023
Actifs non courants	2 274
Actifs courants	2 488
Total des actifs	4 762
Passifs non courants	2 383
Passifs courants	2 285
Total des passifs	4 668
Actif net (total actifs - total passifs)	94
Quote part actif net EP et EDS détenu par NETGEM	94
Juste valeur des titres EP et EDS	1 352
Ecart d'acquisition (juste valeur - quote part actif net)	1 258

Au 31 décembre 2023, le périmètre de consolidation constitué des filiales consolidées par intégration globale s'établit comme suit :

Nom de la Société	Adresse du siège social	N° de SIREN	Pays d'activité	Méthode de consolidation (1)	% contrôle	% intérêts
Netgem S.A.	103 rue de Grenelle, CS 10841 75345 Paris Cedex 07	408024578	France		Société mère	
Netgem UK Ltd	17 Trinity House, Borehamwood, WD6 1DA UNITED KINGDOM	820 24 99	UK	IG	100%	100%
Netgem France (ex sté Vitis)	103 rue de Grenelle 75007 Paris	820928521	France	IG	100%	100%

(1) IG : Intégration globale

État du résultat global

2.5.4. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est composé des revenus résultant de la location ou vente de solutions numériques logicielles et matérielles. Le groupe reconnaît le chiffre d'affaires sur les ventes de solutions logicielles et matérielles à la livraison. Le contrat avec un modèle locatif, signé au cours de l'exercice 2019 avec l'un des clients historiques du groupe a perduré durant 2023 selon le même schéma à savoir que les "box" sont louées dans le cadre de bouquets de services opérés dans le cloud et les frais d'activation facturés lors de la livraison des "terminaux" sont reconnus sur la durée du contrat.

Les logiciels d'accès à Internet intégrés aux solutions sont considérés selon le type de contrat conclu avec le client comme formant avec les terminaux un ensemble indissociable ou peuvent être cédés séparément sous forme de licence. Dans ce dernier cas, le revenu de licence est reconnu lors de la livraison des terminaux au client final.

En cas de cession de licence dissociée d'une vente de solution matérielle, le revenu est reconnu lors de la mise à disposition du droit d'utilisation commercial de la licence.

Le groupe reconnaît le chiffre d'affaires sur les ventes de prestations de maintenance et de support de façon linéaire sur la durée du contrat.

Dans le cas de prestations de service spécifiques facturées à ses clients, le groupe reconnaît le chiffre d'affaires lorsque le service est rendu.

Sur l'exercice 2023, le contrat conclu fin 2021 avec Talk Talk, opérateur britannique de premier plan, a généré des revenus selon un modèle d'affaires "Content-as-a-Service", les frais SaaS facturés sont reconnus mois par mois en fonction du nombre de terminaux actifs.

A travers sa filiale Netgem France, le groupe commercialise également sa plateforme auprès du grand public selon un modèle d'affaires de type « TV as a Service » comparable aux modèles SaaS (« Software as a Service ») et assure les préservations et la digitalisation des œuvres de producteurs et diffuseurs.

2.5.5. Effectifs et charges de personnel

Effectifs

Au 31 décembre 2023, l'effectif total du Groupe hors personnel mis à disposition s'élève à 109 personnes, contre 66 au 31 décembre 2022. La forte augmentation est liée à l'acquisition des sociétés EP et EDS avec la reprise de 52 salariés.

Charges de personnel

Au cours de l'exercice 2023, les charges de personnel, y compris les provisions pour retraite (nettes des reprises) et paiement en actions, se sont élevées à K€ 8 783 contre K€ 7 529 sur l'exercice 2022, réparties comme suit :

(en milliers d'euros)	2023	2022
Rémunérations et charges sociales	(9 034)	(7 960)
Crédit impôt recherche	43	216
Provision pour retraite	(24)	(78)
Incidence des paiements en actions	232	293
Total	(8 783)	(7 529)

L'augmentation est liée à la prise en compte des charges de personnel des sociétés EP et EDS pour le second semestre 2023.

Options de souscription ou d'achat d'actions

En mai 2021, les actionnaires de la Société ont autorisé le Conseil d'administration à procéder à une allocation d'options donnant droit à la souscription ou à l'achat d'actions de la Société au profit de salariés et mandataires sociaux de la Société et de ses filiales dans la limite 1.300.000 d'actions et ce dans un délai de 38 mois arrivant à échéance en juillet 2024 (20ème résolution). Il est prévu que le prix de souscription ou d'achat des actions par les bénéficiaires soit fixé par le Conseil d'administration le jour où les options seront consenties et que les options devront être exercées dans un délai maximal de dix ans à compter du jour où elles ont été consenties.

Au cours de l'exercice écoulé, aucune attribution d'options n'a été réalisée et aucune charge n'a été comptabilisée.

Programme d'actions gratuites

Pour le calcul du résultat dilué par action, le résultat net part attribuable aux actionnaires de la société mère et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sont ajustés des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Les actions ordinaires potentielles sont traitées comme dilutives si leur conversion en actions ordinaires aurait pour effet de réduire le bénéfice net par action. Il est fait application de la méthode d'achat d'actions au prix du marché sur la base du cours moyen de l'action sur la période.

Programmes d'actions gratuites antérieurs à l'exercice 2023

Au cours de l'exercice 2020, le Conseil d'administration, agissant sur délégation de l'assemblée générale, a attribué à M. Mathias Hautefort 200.000 actions gratuites de Netgem. Au 31 décembre 2023, les 200.000 actions ont été définitivement acquises par Mr Hautefort.

Par ailleurs, le 19 octobre 2021, le Conseil d'administration, agissant sur délégation de l'assemblée générale, a attribué 550.000 actions gratuites de Netgem aux salariés.

Au 31 décembre 2023, aucune action n'a été définitivement acquise sur ce plan.

Avantages remis au personnel et réglés par remise d'instruments de capitaux propres

Sur l'exercice 2023, la valeur des actions gratuites, considérée comme coût des services rendus par le personnel en contrepartie des actions gratuites reçues et imputée en charges de personnel, s'est élevée à K€ 232.

Les principales hypothèses du modèle d'évaluation ont été les suivantes :

Date d'ouverture des plans	3 mai 2018	3 mai 2018	26 mai 2021	Total
Date d'attribution des actions gratuites	30/07/2020	30/07/2020	19/10/2021	
Quantités attribuées	66.667	66.666	550.000	750.000
Quantités annulées	-	-	(61.389)	(61.389)
Maturité jusqu'à l'échéance	2 ans	3 ans	3 ans	
Rotation cumulée	0%	0%	0%	
Juste valeur des actions (en euros)	1,06€	1,06€	1,45€	
Coût exercice 2022 (en K€)	21	23	249	293
Coût exercice 2023 (en K€)	-	14	218	232

Provisions pour retraite

Ces provisions concernent essentiellement les régimes à prestations définies, non financés, en France. Sur l'exercice écoulé, les engagements de retraite s'élèvent à K€ 354 au 31 décembre 2023 contre K€ 242 au 31 décembre 2022.

Les principales hypothèses actuarielles retenues au titre de ces régimes sur 2023 sont :

- Application d'un taux de revalorisation annuel des salaires de 2,5 % ;
- Application d'un taux d'actualisation net d'inflation de 3,20 % ou 3,53% ;
- Il a été considéré que les départs interviendraient à l'âge légal de départ à la retraite ;
- L'hypothèse de rotation des effectifs a été mise à jour en fonction de l'historique des départs des cinq dernières années ;
- Départ à l'initiative du salarié ;
- Age de départ à la retraite : 67 ans.

La charge de l'exercice correspondant à la somme du coût des services rendus, est entièrement constatée en « Charges de personnel ».

2.5.6. Frais de recherche et développement

Le groupe bénéficie d'un Crédit d'Impôt Recherche qui est déduit des charges de recherche et développement.

(en milliers d'euros)	2023	2022
Dépenses de recherche et développement	(5 439)	(5 900)
Dépenses de recherche et dvt financées par crédit d'impôt recherche	43	216
Total des frais de recherche et développement constatés en résultat	(5 396)	(5 684)

2.5.7. Autres produits et charges opérationnels

(en milliers d'euros)	2023	2022
Résultats de cession	-	(282)
Autres produits et charges opérationnels	(106)	156
Total	(106)	(126)

Les autres produits et charges opérationnels correspondent essentiellement à des ajustements de provisions fournisseurs.

2.5.8. Résultat financier

Les principales composantes du résultat financier sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	2023	2022
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	-	1
Coût de l'endettement financier brut	(33)	(13)
Coût de l'endettement financier net	(33)	(12)
Gains (pertes) nets de change	(1)	(274)
Autres charges et produits financiers	(30)	215
Autres produits et charges financiers	(31)	(59)
Résultat financier	(64)	(71)

2.5.9. Impôts sur les résultats

Ventilation de la charge ou du produit d'impôts

La charge d'impôts sur les bénéfices se ventile comme suit :

(en milliers d'euros)	2023	2022
(Charge) Produit d'impôt courant	(194)	(18)
(Charge) Produit d'impôts différés	617	1 022
Total	423	1 004

Impôts différés

Impôts différés constatés dans l'état de la situation financière

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôts différés :

- l'écart d'acquisition non déductible fiscalement,
- la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable,
- les différences temporelles liées à des investissements dans des filiales, coentreprises ou entreprises associées dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

L'évaluation des actifs et des passifs d'impôt différé repose sur la façon dont le groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Les actifs d'impôt différé sont réduits lorsqu'il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

(en milliers d'euros)	31/12/2023	Variation	31/12/2022
Déficits fiscaux activés	2 522	(36)	2 558
Juste valeur immobilisations incorporelles	(385)	461	(846)
Autres décalages temporaires	(132)	75	(207)
Total	2 005	500	1 505

Rapprochement de l'impôt comptabilisé et de l'impôt théorique

L'écart entre l'impôt sur les sociétés calculé selon le taux en vigueur en France et le produit ou la charge d'impôt au compte de résultat s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	2023	2022
Résultat avant impôt hors résultat des filiales mises en équivalence	266	(2 318)
<i>Taux d'impôt en vigueur</i>	25,00%	25,00%
(Charge) Produit d'impôt théorique calculé au taux en vigueur	(67)	580
Incidence sur la (charge) produit d'impôt des :		
Déficits de la période non activés	(58)	(139)
Déficits antérieurs activés sur l'exercice	531	557
Différentiel de taux	(12)	5
Impôt sur la charge calculée au titre d'IFRS 2	(64)	(73)
Autres différences	92	74
(Charge) Produit d'impôt constaté au compte de résultat	423	1 004

Au 31 décembre 2023, les déficits fiscaux du Groupe qui pourraient être utilisés sur les bénéfices futurs se répartissent comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Netgem SA non activés	14 363	16 532
Netgem SA activés (*)	6 114	5 406
Netgem France (ex Vitis) non activé	17 873	17 713
Netgem France (ex Vitis) activé	3 972	4 832
Total	42 322	44 483

(*) au 31-12-23 les actifs d'impôts différés sur différences temporaires ou sur déficits reportables ne sont pas constatés au-delà des impôts différés nets passifs, lorsque leur réalisation n'est pas probable

État de la situation financière

2.5.10. Écarts d'acquisition – regroupements d'entreprises

La variation des écarts d'acquisition en valeur nette se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Valeur nette en début d'exercice	10 446	12 008
Ecart d'acquisition sur EP et EDS	1 258	-
Reclassement actif destiné à être cédé	-	(1 562)
Valeur nette en fin d'exercice	11 704	10 446

Un test de dépréciation des écarts d'acquisition a été réalisé au 31 décembre 2023 en comparant la valeur comptable des capitaux propres (part du groupe) consolidés à la valorisation fondée sur une actualisation des flux de trésorerie projetés à 4 ans et à l'application d'un multiple d'Ebitda de comparables du secteur pour le calcul de la valeur terminale. Les multiples d'Ebitda utilisés résultent de comparables boursiers opérant sur le marché des plateformes numériques de divertissement (software et hardware) en Europe.

Suite à l'acquisition des sociétés EP et EDS, un écart d'acquisition a été constaté sur l'exercice à hauteur de K€ 1 258 après affectation de K€ 463 en immobilisation incorporelle.

2.5.11. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles qui ont été acquises par le groupe sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des éventuelles pertes de valeur.

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles sauf si elle est indéterminée.

Pour les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, un test de dépréciation est effectué dès qu'il y a un indice qu'un actif a pu perdre de sa valeur et au moins une fois par an au 31 décembre.

Les dépenses de développement engagées en vue de la production de matériels nouveaux ou substantiellement améliorés, sont comptabilisées en tant qu'immobilisation si le groupe peut démontrer, notamment, la faisabilité technique et commerciale du matériel et la disponibilité de ressources suffisantes pour achever le développement. Les autres dépenses de développement, engagées notamment en vue de la maintenance évolutive et de l'optimisation courante des matériels sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- Logiciels 1 à 5 ans
- Frais de dvt 3 ans
- Relations clients 10 ans

VALEUR BRUTE (en milliers d'euros)	Logiciels et licences	Frais de dvt	Relations clients	Marques	Total
Au 1er janvier 2022	2 886	7 709	5 000	2 314	17 909
Acquisitions	860				860
Sorties	(973)				(973)
Reclassements	(1 294)		(4 255)	(1 437)	(6 956)
Au 31 décembre 2022	1 479	7 709	775	877	10 840
Acquisitions	826	25			851
Sorties	(627)				(627)
Variation de périmètre	305	477	463		1 245
Au 31 décembre 2023	1 983	8 211	1 238	877	12 309

AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (en milliers d'euros)	Logiciels et licences	Frais de dvt	Relations clients	Marques	Total
Au 1er janvier 2022	(2 276)	(5 486)	(3 487)	(339)	(11 589)
Dotations	(608)	(740)	(1 408)		(2 756)
Sorties & Reprises de provision	973				973
Reclassements	1 230		4 120		5 350
Au 31 décembre 2022	(681)	(6 226)	(775)	(339)	(8 021)
Dotations	(1 211)	(779)	(23)		(2 013)
Sorties & Reprises de provision	627				627
Variation de périmètre	(228)	(360)			(588)
Au 31 décembre 2023	(1 493)	(7 365)	(798)	(339)	(9 995)

VALEUR NETTE	Logiciels et licences	Frais de dvt	Relations clients	Marques	Total
Au 31 décembre 2022	798	1 483	-	538	2 819
Au 31 décembre 2023	490	846	440	538	2 314

L'acquisition de logiciels & licences sur l'exercice 2023 pour K€ 826 est liée essentiellement à l'immobilisation de minimums garantis payés aux éditeurs.

Sur l'exercice 2023 le groupe a capitalisé très peu de frais de développement (K€ 25) du fait des six critères de capitalisation qui n'ont pas été remplis (selon la norme IAS 38.57).

L'augmentation de K€ 463 constatée sur l'exercice 2023 en relations clients correspond à la partie affectée de l'écart d'acquisition de la société EP. La durée d'amortissement retenue est de 10 ans.

Les actifs immobilisés bruts et amortissements associés repris dans le cadre de l'acquisition des sociétés EP et EDS ont été indiqués sur la ligne intitulée "variation de périmètre".

2.5.12. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle. Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- Matériels et outillages : 3 ou 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 ans
- Box : 3 ans
- Installations & agencements & mobilier de bureau : 10 ans

VALEUR BRUTE (en milliers d'euros)	Constructions	Matériels et outillages	Box	Autres immo corporelles	Total
Au 1er janvier 2022	128	2 258	15 026	741	18 153
Acquisitions		160	5 357	77	5 594
Sorties		(11)	(887)	(25)	(923)
Reclassements	(128)	(2 233)	2 244	(232)	(4 837)
Ecart de conversion			(44)	(6)	(50)
Au 31 décembre 2022	-	174	17 208	555	17 937
Acquisitions		52	3 590	251	3 893
Sorties		(73)	(411)	(37)	(521)
Variation de périmètre	428	469		2 315	3 212
Ecart de conversion			18	2	20
Au 31 décembre 2023	428	622	20 405	3 086	24 541

AMORTISSEMENTS (en milliers d'euros)	Constructions	Matériels et outillages	Box	Autres immo corporelles	Total
Au 1er janvier 2022	(116)	(1 797)	(8 204)	(691)	(10 808)
Dotations	(12)	(312)	(5 494)	(33)	(5 851)
Sorties		11	854	24	889
Reclassements	128	1 933	2 075	232	4 368
Ecart de conversion			(24)	6	30
Au 31 décembre 2022	-	(165)	(10 745)	(462)	(11 372)
Dotations	(6)	(70)	(5 272)	(137)	(5 485)
Sorties		57	469	30	556
Variation de périmètre	(20)	(383)		(1 394)	(1 797)
Ecart de conversion			(10)	(1)	(11)
Au 31 décembre 2023	(26)	(561)	(15 558)	(1 964)	(18 109)

VALEUR NETTE	Constructions	Matériels et outillages	Box	Autres immo corporelles	Total
Au 31 décembre 2022	-	9	6 463	93	6 565
Au 31 décembre 2023	402	61	4 847	1 122	6 432

Les acquisitions d'équipements (box louée par certains clients du groupe) s'élèvent à K€ 3 590 sur 2023 ; l'amortissement est d'une durée de 3 ans.

Les actifs immobilisés bruts et amortissements associés repris dans le cadre de l'acquisition des sociétés EP et EDS ont été indiqués sur la ligne intitulée "variation de périmètre".

2.5.13. Droits d'utilisation des actifs loués

Le groupe applique depuis le 1er janvier 2019 la norme IFRS 16 « Contrats de location » et a choisi d'appliquer pour la transition la méthode rétrospective simplifiée prévoyant l'application du nouveau traitement comptable aux contrats de location en cours au 1er janvier 2019.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette norme, le groupe évalue si un contrat est un contrat de location selon IFRS 16 en appréciant si ce dernier porte sur un actif spécifique, si le groupe obtient la quasi-totalité des avantages économiques liés à l'utilisation de l'actif et si il a la capacité de contrôler l'utilisation de cet actif.

Lorsque ces caractéristiques existent, le groupe comptabilise, au moment où l'actif est mis à sa disposition :

- un nouvel actif appelé Droit d'Usage qui représente le droit d'utiliser l'actif loué pendant la durée du contrat de location ;
- une dette dénommée Dette locative IFRS 16 représentant l'engagement de paiement des loyers ;
- une charge d'amortissement du droit d'utilisation de l'actif et d'une charge financière relative aux intérêts sur la dette de loyers qui se substituent en partie à la charge opérationnelle constatée précédemment au titre des loyers. La durée d'amortissement du droit d'utilisation est déterminée sur la base de la durée du contrat, avec prise en compte d'une option de renouvellement ou de résiliation lorsque son exercice est raisonnablement certain ;
- dans le tableau des flux de trésorerie, les paiements au titre du remboursement de la dette affectent les flux de financement.

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la dette de loyer est déterminé, pour chaque bien et il est de 2,01% par an.

Le groupe applique une méthode unique de comptabilisation pour tous ses contrats de location, à l'exception des contrats de courte durée (durée inférieure ou égale à 12 mois) ou portant sur des actifs de faible valeur (inférieure à 5 k€).

Les loyers des contrats exemptés ainsi que les paiements variables demeurent comptabilisés directement en charges opérationnelles.

(en milliers d'euros)	01/01/2023	Souscript°	Rembours ement	Dotation aux amort	Autres Flux	31/12/2023
ACTIF						
Droits d'utilisation sur contrats de location	1 701				155	1 856
Amortissements des droits d'utilisation	(105)			(605)		(710)
Valeur nette droits d'utilisation	1 596	-	-	(605)	155	1 146
PASSIF						
Passif financier/contrats location non courant	1 138				(589)	549
Passif financier/contrats de location courant	448		(606)		743	585
Valeur nette droits d'utilisation	1 585	-	(606)	-	154	1 134

(en milliers d'euros)	31/12/2023
Compte de résultat	
Location	627
Dotation aux amortissements	(605)
Intérêts	(21)
Impact au compte de résultat	1

2.5.14. Actifs financiers

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Part à + 1an créance fin. sur contrat de lease back d'équipements	-	-
Autres actifs financiers non courants	435	340
Total des actifs financiers non courants	435	340

Les actifs financiers qui s'élèvent à K€ 435 au 31 décembre 2023 correspondent principalement aux dépôts versés dans le cadre des contrats de location immobiliers.

2.5.15. Stocks

Les stocks sont constitués de box et de composants évalués au coût d'achat, et calculés selon la méthode du premier entré - premier sorti. Une dépréciation des stocks est constituée dès lors que leur valeur nette de réalisation devient inférieure à leur coût.

(en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021
Valeur brute	2 307	2 417
Provisions cumulées	(184)	-
Valeur nette	2 123	2 417
Dont Composants électroniques	1 169	203
Dont Produits finis	955	2 214

La valeur nette des stocks au 31 décembre 2023 s'établit à K€ 2 123 contre K€ 2 417 au 31 décembre 2022.

Les stocks de produits finis (box) et de composants au 31 décembre 2023 sont destinés à assurer les livraisons de l'année 2024.

Une dépréciation a été constatée sur l'exercice 2023 sur une catégorie de produits finis du fait d'un risque de perte de valeur sur le marché

2.5.16. Clients et comptes rattachés

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la dépréciation des créances commerciales doit être calculée selon le modèle des « pertes attendues ».

La clientèle du groupe se répartit entre :

- des opérateurs multi-services, très concentrés, pour lesquels le modèle de « pertes attendues » est peu adapté : aucune dépréciation concernant ces clients n'a été enregistrée au 31 décembre 2023 ;
- des producteurs et diffuseurs (créances sur la société acquise EP) : les créances concernant ces clients ont fait l'objet d'une dépréciation dont la méthode d'évaluation satisfait le modèle des "pertes attendues".

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Valeur brute	7 843	9 184
Provisions cumulées	(543)	(278)
Valeur nette	7 300	8 906
<i>Créances nettes à moins d'un an</i>	<i>7 300</i>	<i>8 906</i>

2.5.17. Autres actifs courants

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
État – impôt sur les bénéfices et crédit d'impôt recherche.	62	199
Créances fiscales et sociales	1 210	909
Charges constatées d'avance.	1 359	1 257
Autres actifs à court terme	512	151
Total des autres créances et comptes de régularisation	3 143	2 516
<i>Autres actifs courants à moins d'un an</i>	<i>3 143</i>	<i>2 516</i>

2.5.18. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités et les placements à court terme. Les disponibilités détenues en banque sont principalement libellées en euros, usd et gbp.

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Disponibilités	6 034	5 603
Valeurs mobilières de placement et comptes à terme	564	558
Total des disponibilités	6 598	6 161

2.5.19. Capitaux propres et informations sur le capital

Capital social

Au 31 décembre 2023, le capital social s'élève à K€ 6 978 et est libéré intégralement. Il est composé de 34.887.726 actions d'une seule catégorie et d'une valeur nominale de 0,20 euro.

Gestion des capitaux propres

Dans le cadre de la gestion de ses capitaux propres, le groupe a pour objectif d'améliorer la notation du risque de crédit propre et de disposer de ratios sur capital sains de manière à faciliter son activité et maximiser la valeur pour les actionnaires.

Le groupe gère la structure de ses capitaux propres et procède à des ajustements en regard de l'évolution des conditions économiques. Pour maintenir ou ajuster la structure du capital, le groupe peut décider du paiement de dividendes aux actionnaires, rembourser une partie du capital ou émettre de nouvelles actions.

L'exercice 2023 a été marqué par une distribution de dividende de 0.05 euro par action et par une augmentation de capital qui a conduit à l'émission de 4.166.667 actions.

Programme d'achat d'actions

Le 25 mai 2023, les actionnaires de la Société ont autorisé la mise en œuvre d'un nouveau programme d'achat d'actions de la Société dans la limite d'un nombre maximal d'actions représentant jusqu'à 10% du capital social et ce pour une période de dix-huit mois. Le montant global des fonds pouvant être affectés à la réalisation de ce programme de rachat d'actions ne peut excéder € 5 millions.

Au 31 décembre 2023, les actifs figurant au compte de liquidité correspondent à 223.811 actions propres valorisées à K€ 230 et à K€ 50 en espèces. Sur l'exercice 2023, le nombre d'actions acquises et cédées dans le cadre de ce contrat s'est établi respectivement à 293.859 et 315.356 et les opérations réalisées dans le cadre de ce contrat ont généré une moins-value de K€ 20 pour Netgem.

Par ailleurs, au 31 décembre 2023, la Société détenait 1.164.028 actions en trésorerie, achetées dans le cadre de programmes d'achat d'actions et valorisées K€ 2 788 au cours d'achat, soit € 2,40 par action. Ces actions ont fait l'objet d'une revalorisation au cours de clôture qui a conduit la Société à constater un complément de provision dans les comptes sociaux 2023 de Netgem SA à hauteur de K€ 4.

En 2023, la Société n'a acheté aucune de ses propres actions dans le cadre d'un programme d'achat d'actions, hors le contrat de liquidité mentionné ci-avant.

2.5.20. Provisions

Une provision est comptabilisée dans l'état de la situation financière lorsque le groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources non représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

(en milliers d'euros)	31/12/2022	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres Var	31/12/2023
Provisions à caractère social	53			-		53
Autres provisions	278		-	(88)	-	190
Total provisions	331	-	-	(88)	-	243
<i>Dont part à plus 1 an</i>						
<i>Dont part à moins 1 an</i>	331	-	-	(88)		243

Au 31 décembre 2023, les provisions concernent essentiellement des contrats fournisseurs ainsi qu'un litige à caractère social.

2.5.21. Passifs financiers

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Part à + 1 an des financements obtenus auprès d'établ. financiers	468	810
Passifs sur contrats de location	549	1 138
Autres passifs financiers non courants	-	-
Total des passifs financiers non courants	1 017	1 948
Part à - 1 an des financements obtenus auprès d'établ. financiers	375	462
Passifs sur contrats de location	585	448
Autres passifs financiers courants	41	-
Total des passifs financiers courants	1 002	910

Les passifs financiers non courants (K€ 468) correspondent à la part à plus d'un an d'un crédit bancaire et les passifs financiers courants (K€ 375) correspondent à la part à moins d'un an de deux crédits bancaires.

Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 16, les passifs sur contrats de location correspondent à la dette financière due au titre de l'obligation de paiement des loyers pendant la durée de ces contrats.

2.5.22. Fournisseurs et comptes rattachés

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Fournisseurs	4 792	6 609
Fournisseurs – factures non parvenues	3 766	5 426
Total des Fournisseurs	8 558	12 035

2.5.23. Autres passifs

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Dettes fiscales et sociales	2 118	1 596
Produits constatés d'avance	3 799	4 840
Acomptes sur commandes et avoirs	66	91
Impôt sur les sociétés	102	-
Autres dettes	493	273
Total Autres passifs courants	6 578	6 800

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Dettes fiscales et sociales	396	0
Total Autres passifs non courants	396	0

Des dettes fiscales et sociales sont présentées en Autres passifs non courants pour un montant de K€ 396 conformément à l'échéancier de paiement de ces dettes prévu sur 4 ans (dettes liées au redressement judiciaire de la société EDS en 2020).

2.5.24. Actifs et passifs financiers

Les tableaux ci-après présentent la ventilation par nature et par catégorie des actifs et passifs financiers du groupe aux 31 décembre 2023 et 2022.

Les actifs financiers non courants sont essentiellement constitués de dépôts et cautionnements versés par les entités du groupe, de créances clients et des disponibilités liées au contrat de liquidité.

ACTIFS & PASSIFS FINANCIERS 2023 (en milliers d'euros)	Ventilation par catégorie d'instruments					
	Valeur nette comptable	Juste valeur par résultat	Prêts et créances	Instruments détenus jusqu'à l'échéance	Autres dettes	Dettes au coût amorti
Actifs financiers non courants	435		435			
Clients et comptes rattachés	7 300		7 300			
Équivalents de trésorerie	564	564				
Trésorerie	6 034	6 034				
Autres actifs courants	3 143		3 143			
TOTAL ACTIFS FINANCIERS	17 476	6 598	10 878	-	-	-
<i>dont valeur brute</i>	<i>18 019</i>	<i>6 598</i>	<i>11 421</i>			
<i>dont dépréciation</i>	<i>(543)</i>		<i>(543)</i>			
Passifs financiers non courants	1 413				396	1 017
Emprunts et dettes fin., part > 1 an	1 017					1 017
Avances d'actionnaires, part > 1 an	-					
Autres passifs non courants	396				396	
Passifs financiers courants	16 138			65	15 071	1 002
Emprunts et dettes fin., part < 1 an	1 002					1 002
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 558				8 558	
Autres passifs courants	6 578			65	6 513	
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	17 551	-	-	65	15 467	2 019

ACTIFS & PASSIFS FINANCIERS 2022 (en milliers d'euros)	Ventilation par catégorie d'instruments					
	Valeur nette comptable	Juste valeur par résultat	Prêts et créances	Instruments détenus jusqu'à l'échéance	Autres dettes	Dettes au coût amorti
Actifs financiers non courants	340		340			
Clients et comptes rattachés	8 906		8 906			
Équivalents de trésorerie	558	558				
Trésorerie	5 603	5 603				
Autres actifs courants	2 516		2 516			
TOTAL ACTIFS FINANCIERS	17 923	6 161	11 762	-	-	-
<i>dont valeur brute</i>	<i>18 201</i>	<i>6 161</i>	<i>12 040</i>			
<i>dont dépréciation</i>	<i>(278)</i>		<i>(278)</i>			
Passifs financiers non courants	1 948					1 948
Emprunts et dettes fin., part > 1 an	1 948					1 948
Avances d'actionnaires, part > 1 an	-					
Autres passifs financiers non courants	-					
Passifs financiers courants	19 745			75	18 760	910
Emprunts et dettes fin., part < 1 an	910					910
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 035				12 035	
Autres passifs courants	6 800			75	6 725	
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	21 693	-	-	75	18 760	2 858

2.5.25. Analyses complémentaires au Tableau des flux de trésorerie

Variations du BFR

(en milliers d'euros)	31/12/2022	Variation du BFR	Variations non cash		31/12/2023
			Ecart de conver ^o	Autres variations	
Stocks	2 417	(319)		19	2 117
Clients	8 906	(3 590)		1 984	7 301
Autres actifs courants	2 516	488		139	3 143
Actifs courants	13 839	(3 421)		2 143	12 561
Fournisseurs	12 035	(4 075)		597	8 558
Autres passifs courants	6 800	(2 105)		2 124	6 819
Passifs courants	18 835	(6 180)		2 722	15 377
Augmentation (dim) du BFR	4 996	(2 759)		578	2 816

Variations des passifs liés aux activités de financement

(en milliers d'euros)	31/12/2022	Flux de trésorerie	Variations non cash			31/12/2023
			Acquisition	Ecart de conversion	Autre variation	
Part à + 1 an des financements obtenus auprès d'établ. financiers	810	6			(350)	466
Part à - 1 an des financements obtenus auprès des étab. financiers	462	(417)			350	395
Passifs sur contrats de location non courants	1 138				(589)	549
Passifs sur contrats de location courants	448	(606)		2	741	585
Total des passifs financiers	2 858	(1 017)	-	2	152	1 995

Informations complémentaires

2.5.26. Juste valeur des instruments financiers

Au 31 décembre 2023 le groupe avait contracté différents contrats d'achats à terme €/ \$ totalisant \$ 2,7 millions. La juste valeur de ces instruments de couverture a été constatée en Instruments financiers pour un montant de € - 0,1 million en contrepartie des réserves s'agissant d'instruments de couverture de trésorerie efficaces.

2.5.27. Informations sur les risques financiers

Outre les risques décrits par la Société au paragraphe « Risques opérationnels » du Rapport de Gestion (1.9.2), le groupe est exposé aux risques financiers suivants :

Risques de change

Compte tenu du caractère international de son activité et de ses implantations, le groupe est exposé à un risque de change tant à l'égard de ses clients qu'à l'égard de ses fournisseurs. Au 31 décembre 2023, la position nette de change par devise est la suivante :

Données en millions d'euros	GBP	USD
Actifs	4 131	332
Passifs	(1 903)	(1 175)
Position nette en devises avant gestion	2 227	(844)
Couverture	-	954
Position nette en devises après gestion	2 227	110
Position nette en euros après gestion	2 563	100
<i>Impact sur la position nette de la var. de -1% de la devise</i>	26	1

En cas de fourniture de box à ses clients, le groupe réalise la majeure partie de ses achats en USD et achète ainsi des USD sur les marchés financiers, dans le cadre d'opérations de change à terme ou spot. Les achats d'USD sont réalisés lorsque les engagements dans cette devise deviennent suffisamment probables et lorsqu'ils atteignent des montants significatifs.

Les états financiers consolidés du groupe sont présentés en euros. L'exposition au risque de conversion découle de ce que les actifs, passifs, produits et charges des filiales dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro, le GBP (filiale anglaise), sont convertis en euros au cours de change applicable, pour être inclus dans les comptes consolidés du groupe. La politique du groupe est de ne pas couvrir le risque de conversion

Il ne peut être donné aucune garantie sur le fait que le groupe pourra gérer efficacement dans le futur son risque de change et que la politique suivie lui permettra de ne pas subir de pertes du fait de ce risque ou de maintenir un niveau de marge satisfaisant.

Le groupe négocie les conditions des couvertures de risques de change au mieux de ses intérêts sans toutefois pouvoir garantir que les taux négociés constitueront les meilleurs taux de couverture du marché ni qu'elle sera en mesure de négocier des taux raisonnables.

Toute dégradation des conditions de négociation de ces taux ou évolution défavorable des taux pourrait avoir un impact défavorable sur les résultats et la situation financière du Groupe.

Risques sur actions

La Société est exposée au risque sur actions du fait des actions Netgem qu'elle détient en trésorerie.

Au 31/12/2023 en K€ (données sociales)	Total
1.387.839 actions Netgem valorisées à 1.004 € par action (cours moyen de décembre 2023)	1 394

Les disponibilités du Groupe sont essentiellement exprimées en euros et gbp et concentrées dans des banques de type G-SIFI.

Risques de crédit, risque de concentration clients et risques pays

Les créances sur lesquelles le groupe encourt un risque de crédit ou de contrepartie sont principalement les créances clients.

Le tableau ci-dessous récapitule le pourcentage du chiffre d'affaires réalisé au cours des exercices clos les 31 décembre de 2019 à 2023 auprès des cinq et dix principaux clients du groupe par rapport au chiffre d'affaires total de ces exercices :

Données IFRS consolidées	2023	2022	2021	2020	2019
% du chiffre d'affaires réalisé auprès des cinq principaux clients par rapport au chiffre d'affaires total	73%	69%	48%	54%	75%
% du chiffre d'affaires réalisé auprès des dix principaux clients par rapport au chiffre d'affaires total	83%	77%	61%	65%	93%

Si l'un des principaux clients du groupe décidait de limiter son activité ou de mettre fin à ses relations commerciales avec le groupe ou faisait défaut, cela pourrait avoir un impact défavorable significatif sur les résultats et la situation financière du groupe mais de manière progressive. En effet, la base d'abonnés serait encore exploitée pendant quelques années et ne disparaîtrait pas brutalement.

Le groupe bénéficie d'une garantie pour remplacement de produits non conforme aux spécifications sur une durée de 24 mois à compter du départ de l'usine des produits, notamment en cas de défaut épidémique.

Malgré les précautions prises par le groupe, le défaut d'un client ou d'un fournisseur ou la matérialisation d'un risque pays pourrait avoir un impact défavorable sur les résultats et la situation financière du Groupe.

2.5.28. Engagements hors état de la situation financière

Dans le cadre de ses activités, le groupe est amené à prendre un certain nombre d'engagements. Certains engagements ont fait l'objet de provisions (engagements liés aux retraites et autres avantages accordés aux personnels, litiges, etc.).

Les engagements hors état de la situation financière et passifs éventuels sont listés ci-après.

Opérations courantes

Le groupe s'est engagé pour les montants suivants :

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Avals, cautions et garanties donnés	266	266
Engagements d'achats de composants (commandes émises)	401	2 034
Engagements de location	125	-
Total	792	2 300

Le montant de K€ 266 correspond à une garantie bancaire émise en faveur du bailleur des locaux de Netgem SA à Paris.

Les engagements d'achats de composants de K€ 401 correspondent à des engagements de production ou d'achat de composants effectués auprès de ses fournisseurs afin de pouvoir respecter certains délais de livraison.

Le montant de K€ 125 correspond essentiellement aux engagements de location sur des bureaux pris par les sociétés EP et EDS dont les baux ont été dénoncés pour le 30 juin 2024.

2.5.29. Rémunération des dirigeants

Les principes et les critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables aux dirigeants mandataires sociaux pour l'exercice 2023 ont été revus par le Conseil d'administration du 30 mars 2023.

Au cours de l'Assemblée Générale du 25 mai 2023, les actionnaires ont autorisé le versement d'une rémunération fixe alloué au Conseil d'administration de Netgem pour l'exercice en cours d'un montant global de K€ 120. Le montant versé en 2023, s'établit à K€ 61.

Le montant total des rémunérations au titre des avantages à court terme et avantages en nature alloués aux membres des organes de direction et d'administration de la Société, paiements en actions inclus, s'est élevé à K€ 1 662 en 2023 contre K€ 1 620 en 2022. Ces montants incluent la rémunération allouée au titre des paiements en actions pour K€ 106 en 2023 contre K€ 78 en 2022 (IFRS 2).

Les mandataires sociaux de Netgem ne bénéficient d'aucune prime de départ ou d'arrivée, ni d'un régime complémentaire de retraite spécifique.

2.5.30. Informations sur les parties liées

Les transactions et soldes entre Netgem et ses filiales consolidées par intégration globale sont totalement éliminées en consolidation.

Les soldes et transactions indiqués ci-dessous sont principalement liés à l'exécution de la convention conclue avec la société J2H (cf. rapport sur les conventions réglementées).

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Créances clients		
Titres de participation & créances rattachées		
ACTIF	-	-
Dettes fournisseurs		
Autres dettes		
PASSIF	-	-
Autres achats et charges externes	112	114
Charges de personnel		
Charges	112	114
Chiffre d'affaires		
Produits financiers		
PRODUITS	-	-

2.5.31. Événements post-clôture

Compte tenu de la capacité du groupe Netgem de générer un flux régulier de trésorerie, le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale de renouveler un dividende de 5 cts d'euros par action.

2.5.32. Honoraires des commissaires aux comptes

Commissaires aux comptes titulaires

- Cabinet Mazars, représenté par Julien Madile, titulaire ;
- Cabinet ACEFI CL, représenté par Matthieu Mortkowitch, titulaire.

Honoraires des contrôleurs légaux des comptes et des membres de leurs réseaux

Le tableau ci-après récapitule le montant hors taxes des honoraires facturés par les contrôleurs légaux de la Société et les membres de leurs réseaux au titre des prestations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et celui du 31 décembre 2022 pour la Société et ses filiales françaises et étrangères consolidées par intégration globale :

Honoraires des commissaires aux comptes (en euros)	MAZARS		CABINET ACEFI CL		TOTAL	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
AUDIT :						
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :						
Émetteur	76 355	68 000	40 040	38 500	116 395	106 500
Filiales intégrées globalement	47 993	35 456	18 500	17 000	66 493	52 456
Missions accessoires :						
Émetteur						
Filiales intégrées globalement						
Sous-total AUDIT	124 348	103 456	58 540	55 500	182 888	158 956
Service autre que la certification des comptes (« SACC »)			3 000	13 091	3 000	13 091
Sous-total CONSEIL	-	-	3 000	13 091	3 000	13 091
TOTAL GENERAL	124 348	103 456	61 540	68 591	185 888	172 047

2.6. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée Générale de la société Netgem,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société NETGEM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes, qui selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice :

- Les écarts d'acquisition dont les montants nets figurant au bilan du 31 décembre 2023 s'établissent à 11,7 millions d'euros, ont fait l'objet d'un test de dépréciation selon les modalités décrites dans la note 3.5.10 de l'annexe des comptes consolidés. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées et dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables appliquées, nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation, notamment en prenant connaissance des processus mis en place par la Direction pour la réalisation de ces tests. Nous avons également apprécié le caractère raisonnable des prévisions de flux de trésorerie et des hypothèses utilisées. Enfin, nous avons vérifié que la note 3.5.10 de l'annexe aux comptes consolidés communiquait une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il

estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait le 29 avril 2024

Les Commissaires aux comptes

Mazars

Paris La Défense

Julien Madile

Acefi CL

Paris

Matthieu Mortkowitch

Comptes annuels 2023

3.1.	COMPTE DE RESULTAT DE NETGEM SA.....	94	3.4.14.	<i>Clients et comptes rattachés.....</i>	113
3.2.	BILAN DE NETGEM SA (EN NORMES FRANÇAISES ET EN MILLIERS D'EUROS)	95	3.4.15.	<i>Autres créances.....</i>	114
3.3.	TABLEAU DE VARIATION DE LA SITUATION NETTE DE NETGEM SA.....	96	3.4.16.	<i>Disponibilités et valeurs mobilières de placement</i>	114
3.4.	ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS.....	97	3.4.17.	<i>Capitaux propres</i>	115
3.4.1.	<i>Principes et méthodes comptables.....</i>	98	3.4.18.	<i>Provisions.....</i>	116
3.4.2.	<i>Faits marquants de la période.....</i>	104	3.4.19.	<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	117
3.4.3.	<i>Informations par secteur d'activité et secteur géographique</i>	105	3.4.20.	<i>Dettes fiscales et sociales</i>	117
3.4.4.	<i>Chiffre d'affaires.....</i>	105	3.4.21.	<i>Autres dettes</i>	118
3.4.5.	<i>Effectifs et charges de personnel</i>	106	3.4.22.	<i>Engagements hors bilan.....</i>	118
3.4.6.	<i>Frais de recherche et développement.....</i>	106	3.4.23.	<i>Soldes et transactions avec les entreprises liées</i>	119
3.4.7.	<i>Résultat financier.....</i>	107	3.4.24.	<i>Événements postérieurs.....</i>	120
3.4.8.	<i>Résultat exceptionnel.....</i>	107	3.4.25.	<i>Liste des filiales et participations</i>	120
3.4.9.	<i>Impôts.....</i>	108	3.4.26.	<i>Détail des charges à payer</i>	121
3.4.10.	<i>Immobilisations incorporelles.....</i>	109	3.4.27.	<i>Honoraire des commissaires aux comptes.....</i>	121
3.4.11.	<i>Immobilisations corporelles</i>	111	3.5.	RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS.....	122
3.4.12.	<i>Immobilisations financières.....</i>	112	3.6.	RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES	126
3.4.13.	<i>Stocks.....</i>	113			

3. Comptes annuels 2023

3.1. Compte de résultat de Netgem SA

Établis en normes françaises, montants exprimés en milliers d'euros.

COMPTE DE RÉSULTAT NETGEM SA	Notes	Exercices clos le 31 décembre	
		2023	2022
Production vendue de biens	3.4.4	4 286	8 058
Production vendue de services	3.4.4	12 640	11 641
Coût d'achat des biens et services vendus		(5 213)	(8 517)
Autres achats et charges externes		(2 118)	(1 999)
VALEUR AJOUTÉE		9 595	9 183
Impôts, taxes et versements assimilés		(77)	(121)
Charges de personnel	3.4.5	(3 561)	(3 591)
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION		5 957	5 471
Reprises sur provisions & transferts de charges		0	46
Autres produits		49	24
Dotations aux amortissements & aux provisions	3.4.10	(5 210)	(4 965)
Autres charges		(169)	(95)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (A)		626	481
RÉSULTAT FINANCIER (B)	3.4.7	135	(315)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (A+B)		761	166
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	3.4.8	1 141	854
Impôts sur les bénéfices	3.4.9	(80)	32
RÉSULTAT NET		1 822	1 051

3.2. Bilan de Netgem SA

Établis en normes françaises, montants exprimés en milliers d'euros.

ACTIF NETGEM S.A.	Notes	Brut 31.12.23	Amortissement - dépréciations	Net 31.12.23	Net 31.12.22
Immobilisations incorporelles	3.4.10	9 080	(5 970)	3 110	3 104
Immobilisations corporelles	3.4.11	19 732	(15 216)	4 516	6155
Immobilisations financières	3.4.12	10 662	(1)	10 661	7 348
Total de l'actif immobilisé		39 474	(21 187)	18 287	16 608
Stocks et en-cours	3.4.13	2 151	(110)	2 041	2 204
Créances clients & cptes ratt.	3.4.14	3 455	0	3 455	4 810
Autres créances	3.4.15	12 524	(8 017)	4 507	2 444
Valeurs mob de plact & dispo	3.4.16	6 223	(947)	5 276	6 360
Charges constatées d'avance		294	0	294	49
Total de l'actif circulant		24 647	(9 074)	15 573	15 867
Écarts de conversion actif		0	0	0	1
Total de l'actif		64 120	(30 261)	33 859	32 476
PASSIF NETGEM S.A.			Notes	Net 31.12.23	Net 31.12.22
Capital social				6 978	6 144
Prime d'émission				4 103	
<i>Réserve légale et autres réserves</i>				11 721	12 134
Résultat de l'exercice				1 822	1 051
Total des capitaux propres			3.4.17	24 624	19 330
Provisions pour risques & charges			3.4.18	315	394
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			3.4.19	4 095	6 722
Dettes fiscales et sociales			3.4.20	1 741	1 657
Produits constatés d'avance				2 167	3 134
Autres dettes			3.4.21	917	1 187
Total du passif circulant				9 234	13 094
Écarts de conversion passif				1	52
Total du passif				33 859	32 476

3.3. Tableau de variation de la situation nette de Netgem SA

Montants en milliers d'euros, sauf nombre d'actions et données par action.

	Capital		Primes d'émission	Réserve légale	Autres Réserves	Report à nouveau	Dividendes	Résultat de l'exercice	Total des Captx propres
	Nombre d'actions	Montant							
Au 31 décembre 2022	30 721 059	6 144	-	614	11 520	-	-	1 051	19 330
Augmentation de capital	4 166 667	833	4 103						4 937
Affectation du résultat de l'exercice précédent					(485)		1 536	(1 051)	0
Dividendes versés					72		(1 536)		(1 464)
Résultat net								1 822	1 822
Au 31 décembre 2023	34 887 726	6 978	4 103	614	11 107	-	-	1 822	24 624

3.4. Annexes aux comptes annuels

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse.

GÉNÉRALITÉS

Note 3.4.1	Principes et méthodes comptables
Note 3.4.2	Faits marquants de la période
Note 3.4.3	Informations par secteur d'activité et secteur géographique

COMPTE DE RÉSULTAT

Note 3.4.4	Chiffre d'affaires
Note 3.4.5	Effectifs et charges de personnel
Note 3.4.6	Frais de recherche et développement
Note 3.4.7	Résultat financier
Note 3.4.8	Résultat exceptionnel
Note 3.4.9	Impôts

BILAN

Note 3.4.10	Immobilisations incorporelles
Note 3.4.11	Immobilisations corporelles
Note 3.4.12	Immobilisations financières
Note 3.4.13	Stocks et en-cours
Note 3.4.14	Clients et comptes rattachés

Note 3.4.15	Autres créances
Note 3.4.16	Disponibilités et valeurs mobilières de placement
Note 3.4.17	Capitaux propres
Note 3.4.18	Provisions
Note 3.4.19	Dettes Fournisseurs et comptes rattachés
Note 3.4.20	Dettes fiscales et sociales
Note 3.4.21	Autres dettes

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Note 3.4.22	Engagements hors bilan
Note 3.4.23	Soldes et transactions avec les entreprises liées
Note 3.4.24	Événement postérieur à la clôture
Note 3.4.25	Filiales et participations
Note 3.4.26	Détail des charges à payer
Note 3.4.27	Honoraires des commissaires aux comptes

Généralités

Informations relatives à l'entreprise

Netgem S.A. (la « **Société** » ou « **Netgem** ») est une société anonyme domiciliée en France et régie par les dispositions de la loi française. La Société a été constituée en juin 1996 et est cotée sur Euronext Growth.

Netgem et ses filiales accompagnent le secteur audiovisuel dans sa transformation digitale et s'affirment comme un partenaire incontournable des opérateurs télécoms et des groupes médias pour développer de nouvelles solutions de divertissement immersives. Netgem est l'éditeur du service de divertissement digital netgem.tv, distribué, à travers un réseau d'opérateurs télécoms fixe et mobile en Europe, sous la marque de l'opérateur (modèle B2B2C) à plus de 670.000 foyers abonnés.

Règles générales d'établissement et de présentation des comptes

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, d'une durée de 12 mois, ont été établis conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1, 121-5 et suivants, du Plan Comptable Général. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les conventions générales et les adaptations professionnelles mentionnées dans l'avis C. Com. R. 123-180 et PCG art. 831-1 §1 du Conseil National de la Comptabilité ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983 ainsi que le règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice modifié par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.

3.4.1. Principes et méthodes comptables

Opérations en devises

Les soldes monétaires libellés en devises sont convertis en fin de période au taux de clôture. Les écarts par rapport aux valeurs d'origine sont enregistrés dans les comptes d'écarts de conversion actif et passif.

Chiffre d'affaires et garanties

Le chiffre d'affaires est composé des revenus résultant de la location ou vente de solutions numériques logicielles et matérielles. La Société reconnaît le chiffre d'affaires sur les ventes de solutions à la livraison des produits lorsqu'il n'existe plus d'obligation

significative de la part de la Société. Le contrat avec un modèle locatif signé au cours de l'exercice 2019 avec l'un des clients historiques du groupe a perduré sur l'exercice 2023 selon le même schéma à savoir que les "box" sont louées dans le cadre de bouquets de services opérés dans le cloud et les frais d'activation facturés lors de la livraison des "box" sont reconnus sur la durée du contrat.

Les logiciels d'accès à Internet intégrés aux solutions sont considérés selon le type de contrat conclu avec le client comme formant avec les terminaux un ensemble indissociable ou peuvent être cédés séparément sous forme de licence. Dans ce dernier cas, le revenu de licence est reconnu lors de la livraison au client final des terminaux utilisant cette licence, lorsqu'il n'existe plus d'obligation significative de la part de la Société.

Lors de concession de licence à ses filiales, le revenu est reconnu au fur et à mesure de l'utilisation du droit concédé, lors de la livraison des produits au client final, quand il n'existe plus d'obligation significative de la part du licencié.

En cas de cession de licence dissociée d'une vente de solution matérielle, le revenu est reconnu lors de la mise à disposition du droit d'utilisation commercial de la licence.

Netgem reconnaît le chiffre d'affaires sur les ventes de prestations de maintenance et de support de façon linéaire sur la durée du contrat. Netgem offre par ailleurs à ses clients une garantie sur équipements défectueux d'une durée de 12 à 24 mois couverte par la garantie commerciale dont elle bénéficie dans le cadre de ses contrats de sous-traitance industrielle.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les dépenses de développement sont inscrites à l'actif du bilan dès lors que la Société peut notamment démontrer la faisabilité technique et commerciale du projet de développement ainsi que la disponibilité de ressources suffisantes pour achever le développement. Les autres dépenses de recherche et développement, qui sont principalement engagées en vue de la maintenance évolutive et de l'optimisation courante des terminaux, sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les dépenses de recherche et développement donnent droit, sous certaines conditions, à un crédit d'impôt reconnu dans l'exercice au cours duquel les charges ont été comptabilisées.

Les immobilisations incorporelles sont amorties en linéaire sur les durées suivantes :

- Brevets, licences et logiciels 1 à 3 ans
- Frais de développement 1,5 à 4 ans

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Leur amortissement est calculé selon le mode linéaire (sauf les boxs qui sont amortis selon le mode dégressif) sur leur durée probable d'utilisation du bien, comme suit :

- Matériels et outillages 3 ou 5 ans
- Matériel de bureau et info. et box 3 ans
- Mobilier de bureau 10 ans
- Installations et agencements 10 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent principalement à des titres de participation ainsi qu'aux dépôts et cautionnements versés par la Société.

Les titres de participation sont inscrits à leur coût d'acquisition. Une dépréciation des titres est comptabilisée si cette valeur est durablement inférieure à la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est appréciée en fonction des perspectives de développement à moyen terme des participations ainsi que du retour sur investissement, évalués sur la base d'une actualisation des flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels des sociétés concernées ou sur la valeur de transaction des titres.

Stocks

Les stocks sont essentiellement constitués de box et composants et sont évalués au coût d'achat, calculé selon la méthode du premier entré - premier sorti (composants, accessoires) et au coût de production (produits finis). Une dépréciation des stocks est constituée en fonction de l'évolution des produits vendus et de leur valeur de marché.

Créances clients

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constituée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, sur la base d'une évaluation du risque de non-recouvrement des créances clients.

Charges et produits constatés d'avance

Les charges et produits constatés d'avance résultent de facturations de produits et services qui n'ont pas été consommés (charges) ou rendus (produits) au cours de l'exercice.

Disponibilités et valeurs mobilières de placement

La Société considère comme valeurs mobilières de placement les titres ayant une échéance de trois mois au plus à l'origine et ne présentant pas de risque significatif de taux. Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur actuelle si celle-ci est inférieure. Les plus-values de cession sont calculées selon la méthode du premier entré - premier sorti.

Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise, lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis de tiers (d'ordre juridique ou découlant de pratiques du groupe ou d'engagements publics) et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

Engagements de retraite

Conformément aux dispositions de la loi française, la Société s'affranchit de ses obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement de cotisations calculées sur la base des salaires aux organismes qui gèrent les programmes de retraite. À ce titre, le montant des cotisations retraite versées par la Société au titre de l'exercice 2023 s'est établi à K€ 203. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions.

Depuis 2004, la Société provisionne également l'intégralité de ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite selon les dispositions de la Convention Collective des commerces de détail, de bureautique et d'informatique relatives au départ et à la mise à la retraite.

L'obligation de Netgem envers ses salariés est déterminée de manière actuarielle selon la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, l'obligation actualisée de l'employeur est comptabilisée au prorata des années de service probables des salariés, en tenant compte d'hypothèses actuarielles telles que le niveau de rémunération future, l'espérance de vie et la rotation du personnel.

Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont intégralement comptabilisés en résultat de la période. En effet, la Société n'applique pas la méthode du corridor.

La charge de l'exercice, correspondant à la somme du coût des services rendus, est entièrement constatée en « Charges de personnel ».

Les principales hypothèses actuarielles retenues par la Société sont les suivantes :

- Application d'un taux de revalorisation annuel des salaires de 2,5 % ;
- Application d'un taux d'actualisation net d'inflation de 3,53 % ;
- Il a été considéré que les départs interviendraient à l'âge légal de départ à la retraite ;
- L'hypothèse de rotation des effectifs a été mise à jour en fonction de l'historique des départs des cinq dernières années ;
- Départ à l'initiative du salarié ;
- Age de départ à la retraite : 67 ans.

Valeur de marché des actifs et passifs d'exploitation et de la dette

Aux 31 décembre 2023, les valeurs d'inventaire des actifs et passifs tels que les disponibilités et valeurs mobilières de placement, les créances clients et fournisseurs, les autres créances et autres dettes d'exploitation étaient proches de leurs valeurs de marché, en raison de leurs échéances à court terme.

Risque de change

Compte tenu du caractère international de son activité, la Société se trouve exposée à un risque de change tant à l'égard de ses clients qu'à l'égard de ses fournisseurs.

Risque de crédit et risques de concentration

Les créances sur lesquelles la Société encourt un risque de crédit ou de contrepartie sont principalement les créances clients et les créances sur l'état français.

La Société évalue périodiquement le risque de crédit et la situation financière de ses contreparties, en tenant compte du risque pays, et provisionne les pertes potentielles sur créances non recouvrables. Aucune provision n'a été enregistrée au 31 décembre 2023.

Le tableau ci-après récapitule le pourcentage du chiffre d'affaires réalisé au cours des exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 auprès des cinq et des dix principaux clients hors groupe de la Société par rapport au chiffre d'affaires total de ces exercices :

	2023	2022
% du chiffre d'affaires réalisé auprès des cinq principaux clients Hors Groupe par rapport au chiffre d'affaires total	60%	94%
% du chiffre d'affaires réalisé auprès des dix principaux clients Hors Groupe par rapport au chiffre d'affaires total	100%	100%

Les créances sont toutes à moins d'un an.

La Société sous-traite la fabrication de l'ensemble de ses box auprès de sous-traitants industriels, localisés en Asie. La Société évalue périodiquement la capacité de ses sous-traitants à produire conformément aux spécifications demandées, à respecter les délais de livraison des produits et à maintenir des conditions de prix acceptables. La Société bénéficie en outre d'une garantie pour remplacement de produits non conforme aux spécifications sur une durée de 24 mois à compter du départ de l'usine des produits et ce notamment en cas de défaut épidémique.

Malgré les précautions prises par la Société, le défaut d'un client ou d'un fournisseur ou la matérialisation d'un risque pays pourrait avoir un impact défavorable sur les résultats et la situation financière de la Société.

Les disponibilités de la Société sont essentiellement exprimées en euros et gbp et concentrées dans deux banques de type G-SIFI.

Plans d'options de souscription d'actions et de bons de souscription d'actions

Les actions émises dans le cadre de l'exercice d'options de souscription d'actions ou de bons de souscription d'actions sont inscrites en augmentation de capital à la date d'exercice et au prix d'exercice des options ou des bons.

Conformément aux principes comptables français, la charge correspondant à l'avantage accordé aux bénéficiaires des plans de souscription d'actions, qui tient à la différence entre le prix d'exercice et la valeur de l'action à la date d'attribution n'est pas comptabilisée.

Actions propres

Compte tenu des objectifs multiples du programme d'achat d'actions, les actions propres sont comptabilisées en immobilisations financières et/ou en valeurs mobilières de placement. Les actions propres affectées au paiement des actions gratuites font l'objet d'une provision au prorata de la durée d'acquisition.

Instruments financiers

Les résultats dégagés sur les instruments dérivés qualifiés de couverture sont portés au compte de résultat de façon symétrique à ceux constatés sur l'élément couvert.

La juste valeur des contrats de change à terme est estimée à partir des conditions de marché.

La valeur de marché des instruments dérivés n'est pas reconnue au bilan.

Pour la part de ses achats en USD, la société achète des USD sur les marchés financiers, dans le cadre d'opérations de change à terme ou spot. La société n'utilise pas d'autres types de produits de change. Les achats d'USD sont réalisés lorsque les engagements dans cette devise deviennent suffisamment probables et lorsqu'ils atteignent des montants significatifs.

Recours à des estimations de management dans l'application des normes comptables

La préparation des états financiers requiert de la part de la direction certaines estimations et hypothèses, telles que des provisions qui affectent les montants figurant dans les états financiers. Les coûts réels supportés par la Société peuvent s'avérer différents de ces estimations.

3.4.2. Faits marquants de la période

L'année 2023 a été marquée par la sortie progressive du Hardware avec le basculement sur les technologies Android et l'annonce d'un nouveau service de TV et Cloud Gaming,

Par ailleurs, dans un souci de simplification de son organisation juridique, Netgem a procédé au rachat des intérêts minoritaires de la Caisse des Dépôts et de Océinde au sein de sa filiale Netgem France (ex Vitis) pour 3,4 millions d'euros. Cet investissement a été financé par une augmentation de capital (de 5 millions d'euros) réservée souscrite par la Caisse des Dépôts pour 3 millions d'euros et la société Manco, actionnaire de référence au côté de J.2.H. des activités reprises, pour 2 millions d'euros. Post opération, la Caisse des Dépôts détient 7% du capital de Netgem et Manco près de 5%. Ces deux nouveaux actionnaires sont représentés au conseil d'administration de la société.

La société poursuit sa politique en matière de développement durable, ce qui lui a valu d'obtenir pour la première fois la notation Ethifinance Or au titre de l'année 2022.

Sur l'exercice 2023, la Société n'a procédé à aucun rachat d'actions sur la période à l'exception de ceux intervenus dans le cadre du contrat de liquidité en place. Netgem détient environ 1,4 million de ses actions, soit environ 4,0 % de son capital au 31 décembre 2023.

3.4.3. Informations par secteur d'activité et secteur géographique

Il n'existe qu'un seul pôle d'activité au sein de Netgem, qui regroupe les activités de développement et de commercialisation, tant en France qu'à l'étranger, de solutions de divertissement vidéo pour la maison connectée, principalement à destination des opérateurs multi-services. Cette présentation pourrait être modifiée à l'avenir, en fonction de l'évolution des activités du Groupe et de critères opérationnels.

Compte de résultat

3.4.4. Chiffre d'affaires

	2023	2022
Production vendue de biens	4 286	8 058
Production vendue de services	12 640	11 641
Total chiffre d'affaires	16 926	19 699

La production vendue de biens sur l'exercice écoulé a baissé de 47 % entre 2022 et 2023 tandis que la production vendue de services a connu une croissance de 9%.

3.4.5. Effectifs et charges de personnel

Effectifs

La ventilation des effectifs de la Société au 31 décembre 2023 se détaille comme suit :

	2023	2022
Cadres dirigeants	5	3
Cadres	21	25
Non cadres	1	1
Total Effectif au 31 décembre	27	29

Charges de personnel et engagements de retraite

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, les charges de personnel se sont élevées à K€ 3 561 contre K€ 3 591 sur l'exercice clos le 31 décembre 2022. Le montant global des rémunérations et avantages en nature alloués aux membres des organes de direction et d'administration de la Société s'est élevé à K€ 593 en 2023 contre K€ 695 en 2022.

La Société n'a pas mis en place de mécanisme de prime de départ ou d'arrivée pour les mandataires sociaux. Il n'existe pas non plus de régime complémentaire de retraite spécifique pour les mandataires sociaux.

Le montant des engagements de retraite au 31 décembre 2023 s'élève à K€ 160 contre K€ 150 au 31 décembre 2022.

3.4.6. Frais de recherche et développement

en milliers d'euros	2023	2022
Dépenses de recherche et développement	3 138	2 704
Frais de développement immobilisés	-	-
Amortissement des frais de développement immobilisés	-	-
Total des frais de recherche et développement constatés en résultat	3 138	2 704

Les activités de recherche et développement ont permis à la Société de bénéficier en 2023 d'un crédit d'impôt recherche de K€ 41.

3.4.7. Résultat financier

en milliers d'euros	2023	2022
Gains de change	81	231
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	8	1
Autres produits financiers	147	523
Produits financiers (A)	126	755
Pertes de change	(25)	(481)
Dotations financières nettes des reprises	(3)	(164)
Intérêts et autres charges financières	(45)	(48)
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement	(28)	(377)
Charges financières (B)	(101)	(1 070)
Charges et produits financiers (A)+(B)	135	(315)

Les autres produits financiers comprennent essentiellement les intérêts sur le compte courant vis-à-vis de la société Netgem France (ex Vitis).

3.4.8. Résultat exceptionnel

en milliers d'euros	2023	2022
Plus (moins) values/cession d'actifs nettes des reprises sur provisions	(49)	1
Extourne charges relatives à des contrats fournisseurs	1 244	768
Autres produits et charges exceptionnels	(54)	84
Total	1 141	854

3.4.9. Impôts

en milliers d'euros	2023	2022
Impôts sur les bénéfices	(122)	(18)
Crédit d'impôt recherche	41	50
Total	(80)	32

La charge nette d'impôt sur les sociétés enregistré sur la période s'établit à 80 K€ et se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	Résultat courant	Résultat exceptionnel & Participation	2023
Résultat avant impôt	761	1 141	1 903
Taux d'impôt en vigueur	25,00%	25,00%	
(Charge) Produit d'impôt théorique calculé au taux en vigueur	(190)	(285)	(476)
Incidence sur la (charge) produit d'impôt des :			
Imputation déficit reportable			367
Autres charges non déductibles temporairement et produits non taxables temporairement			13
Charges et prov. pour dépréciation non déductibles fiscalement			(16)
Crédit d'impôt recherche & CICE & don			31
(Charge) Produit d'impôt constaté au compte de résultat			(81)

3.4.10. Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	Brevets logiciels licences et marques	Frais de dvt	Fonds commercial	Total
VALEUR BRUTE				
Au 1er janvier 2023	1 310	4 591	3 104	9 005
Acquisitions	75			75
Sorties				-
Au 31 décembre 2023	1 385	4 591	3 104	9 080
AMORTISSEMENTS & PROVISIONS				
Au 1er janvier 2023	(1 310)	(4 591)		(5 901)
Dotations	(69)			(69)
Sorties				-
Au 31 décembre 2023	(1 379)	(4 591)	-	(5 970)
VALEUR NETTE				
Au 1er janvier 2023	-	-	3 104	3 104
Au 31 décembre 2023	6	-	3 104	3 110

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées des fonds commerciaux issus des opérations de croissance externe du groupe. Ces immobilisations incorporelles ont été allouées au seul pôle d'activité de Netgem. Ce pôle d'activité regroupe les activités de développement et de commercialisation, tant en France qu'à l'étranger, de solutions de divertissement vidéo pour la maison connectée.

L'affectation des malis techniques est la suivante :

(en milliers d'euros)	Frais de développement	Mali de fusion sur actif circulant	Autres immobilisations incorporelles	Total
VALEUR BRUTE				
Au 1er janvier 2023	412	8 017	3 104	11 533
Variation de périmètre			-	-
Au 31 décembre 2023	412	8 017	3 104	11 533
PROVISIONS				
Au 1er janvier 2023	(412)	(8 017)	-	(8 429)
Dotations				-
Reprises				-
Au 31 décembre 2023	(412)	(8 017)	-	(8 429)
VALEUR NETTE				
Au 1er janvier 2023	-	-	3 104	3 104
Au 31 décembre 2023	-	-	3 104	3 104

Un test de dépréciation des écarts d'acquisition a été réalisé au 31 décembre 2023 en comparant la valeur comptable des capitaux propres (part du groupe) consolidés à la valorisation fondée sur une actualisation des flux de trésorerie projetés à 4 ans et à l'application d'un multiple d'Ebitda de comparables du secteur pour le calcul de la valeur terminale. Les multiples d'Ebitda utilisés résultent de comparables boursiers opérant sur le marché des plateformes numériques de divertissement (software et hardware) en Europe.

3.4.11. Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	Matériels et outillages	Installations et agencements et autres immo corporelles	Matériels de bureau et info et mobilier	Box	Total
VALEUR BRUTE					
Au 1er janvier 2023	172	4	250	16 335	16 761
Acquisitions			23	3 359	3 382
Sorties				(411)	(411)
Au 31 décembre 2023	172	4	273	19 282	19 732
AMORTISSEMENTS & PROVISIONS					
Au 1er janvier 2023	(166)	(2)	(176)	(10 262)	(10 605)
Dotations	(7)		(28)	(4 987)	(5 022)
Sorties				411	411
Au 31 décembre 2023	(172)	(2)	(204)	(14 837)	(15 216)
VALEUR NETTE					
Au 1er janvier 2023	7	2	74	6 073	6 155
Au 31 décembre 2023	0	2	69	4 445	4 516

Sur l'exercice écoulé, le contrat avec le modèle locatif signé en 2019 avec l'un des clients historiques du groupe a perduré sur l'exercice 2023 ; les "box" ainsi louées dans le cadre de bouquets de services opérés dans le cloud sont immobilisées et amorties sur 3 ans en appliquant un amortissement accéléré les deux premières années.

3.4.12. Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Titres de participation & créances rattachées :	10 243	6 911
<i>dont Netgem France (ex Vitis)</i>	10 242	6 861
<i>dont Netgem Singapour</i>	0	49
<i>dont Netgem @TV Ltd</i>	1	1
Dépôts et cautionnements versés	140	140
Autres immobilisations financières	280	300
Sous-total valeur brute	10 662	7 350
Moins dépréciations	(1)	(1)
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES NETTES	10 661	7 348

Netgem France (ex Vitis)

La hausse des titres de participations et créances rattachées de Netgem France est liée au rachat des minoritaires auprès de la Caisse des Dépôts et Océinde.

Netgem détient désormais 100% du capital de Netgem France.

Dépôts & cautionnements

Au 31 décembre 2023, les dépôts et cautionnements sont principalement constitués des dépôts de garantie versés au bailleur des bureaux situés à Paris.

Autres immobilisations financières

Au 31 décembre 2023, les actifs figurant au compte de liquidité correspondent à 223.811 actions propres valorisées à K€ 230 et à K€ 50 en espèces.

3.4.13. Stocks

Les stocks sont constitués de produits finis (box) et de composants. Ils sont évalués au coût d'achat (composants) et au coût de production (box). Une dépréciation des stocks est constituée dès lors que leur valeur nette de réalisation devient inférieure à leur coût.

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Valeur brute	2 151	2 204
Provisions cumulées	(110)	-
Valeur nette	2 041	2 204

Au 31 décembre 2023, les stocks de produits finis et de composants sont destinés à assurer les livraisons de l'année 2024. Cependant une dépréciation a été constatée sur l'exercice 2023 sur une catégorie de produits finis du fait d'un risque de perte de valeur sur le marché

3.4.14. Clients et comptes rattachés

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Valeur brute	3 455	4 810
Dépréciations cumulées	0	-
Valeur nette	3 455	4 810
<i>Dont à moins d'1 an</i>	3 455	4 810

3.4.15. Autres créances

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
État - impôt sur les bénéficiaires et crédit impôt recherche.	10	87
Comptes courants débiteurs	4 308	2 167
État – TVA déductible & crédit tva	188	189
Débiteurs divers	2	2
Total autres créances	4 507	3 723
<i>Dont à moins d'1 an</i>	4 507	3 723

Le poste « Comptes courants débiteurs » correspond à une avance en compte courant consentie à la société Netgem France (ex Vitis).

3.4.16. Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités et valeurs mobilières de placement (VMP), toutes considérées comme disponibles à la vente, comprennent :

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Valeurs mobilières de placement et comptes à terme	3 352	3 520
Disponibilités	2 870	3 783
Total disponibilités et VMP en valeur brute	6 223	7 303
Dépréciations cumulées	(947)	(943)
Total disponibilités et VMP en valeur nette	5 276	6 360

Les disponibilités libellées en devises étrangères représentent K€ 7 et sont principalement en dollars américains et livres anglaises.

Les valeurs mobilières de placement sont composées d'actions propres mises en trésorerie et qui sont dépréciées de K€ 947 au 31 décembre 2023.

3.4.17. Capitaux propres

Capital social

Au 31 décembre 2023, le capital social s'élève à K€ 6 978 et est libéré intégralement. Il est composé de 34.887.726 actions d'une seule catégorie et d'une valeur nominale de 0,20 euro.

Options de souscription ou d'achat d'actions

En mai 2021, les actionnaires de la Société ont autorisé le Conseil d'Administration à procéder à une allocation d'options donnant droit à la souscription ou à l'achat d'actions de la Société au profit de salariés et mandataires sociaux de la Société et de ses filiales dans la limite 1.300.000 d'actions et ce dans un délai de 38 mois arrivant à échéance en juillet 2024 (20^{ème} résolution). Le prix de souscription ou d'achat des actions par les bénéficiaires sera fixé par le Conseil d'administration le jour où les options seront consenties. Sous réserve de l'application par le Conseil d'Administration des dispositions du quatrième alinéa de l'article L-225-185 du Code de commerce, les options devront être exercées dans un délai maximal de dix ans à compter du jour où elles ont été consenties.

Au cours de l'exercice écoulé, aucune attribution d'options n'a été réalisée et aucune charge n'a été comptabilisée.

Programme d'actions gratuites

Programmes d'actions gratuites antérieurs à l'exercice 2023

Au cours de l'exercice 2020, le Conseil d'administration, agissant sur délégation de l'assemblée générale, a attribué à M. Mathias Hautefort 200.000 actions gratuites de Netgem. Au 31 décembre 2023, les 200.000 actions ont été définitivement acquises par Mr Hautefort.

Par ailleurs, le 19 octobre 2021, le Conseil d'administration, agissant sur délégation de l'assemblée générale, a attribué 550.000 actions gratuites de Netgem aux salariés.

Au 31 décembre 2023, aucune action n'a été définitivement acquise sur ce plan.

Programme d'achat d'actions

Le 25 mai 2023, les actionnaires de la Société ont autorisé la mise en œuvre d'un nouveau programme d'achat d'actions de la Société dans la limite d'un nombre maximal d'actions représentant jusqu'à 10% du capital social et ce pour une période de dix-huit mois. Le montant global des fonds pouvant être affectés à la réalisation de ce programme de rachat d'actions ne peut excéder € 5 millions.

Au 31 décembre 2023, les actifs figurant au compte de liquidité correspondent à 223.811 actions propres valorisées à K€ 230 et à K€ 50 en espèces. Sur l'exercice 2023, le nombre d'actions acquises et cédées dans le cadre de ce contrat s'est établi respectivement à 293.859 et 315.356 et les opérations réalisées dans le cadre de ce contrat ont généré une moins-value de K€ 20 pour Netgem.

Par ailleurs, au 31 décembre 2023, la Société détenait 1.164.028 actions en trésorerie, achetées dans le cadre de programmes d'achat d'actions et valorisées K€ 2 788 au cours d'achat, soit € 2,40 par action. Ces actions ont fait l'objet d'une revalorisation au cours de clôture qui a conduit la Société à constater un complément de provision dans les comptes sociaux 2023 de Netgem SA à hauteur de K€ 4.

En 2023, la Société n'a acheté aucune de ses propres actions dans le cadre d'un programme d'achat d'actions, hors le contrat de liquidité mentionné ci-avant.

3.4.18. Provisions

(en milliers d'euros)	31/12/2022	Dotations	Reprises Utilisées	Reprises non utilisées	31/12/2023
Provision pour retraite	150	10			160
Autres provisions pour risques	243	0		(88)	155
Provisions/ perte de change	1	0	(1)		0
Total provisions	394	10	(1)		315
<i>En exploitation</i>		10			
<i>En financier</i>			(1)		
<i>En exceptionnel</i>					

Au 31 décembre 2023, les autres provisions pour risques concernent essentiellement des contrats fournisseurs.

3.4.19. Dettes fournisseurs et comptes rattachés

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Dettes fournisseurs	1 707	2 946
Factures non parvenues	2 388	3 774
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 095	6 722
<i>Dont à moins d'1 an</i>	<i>4 095</i>	<i>6 722</i>

Au 31 décembre 2023, les dettes libellées en devises étrangères s'élèvent à K€ 1 073 et sont constituées uniquement de dettes en dollars américains.

3.4.20. Dettes fiscales et sociales

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Dettes sociales	1 694	1 600
Dettes fiscales	47	56
Dettes fiscales et sociales	1 741	1 657
<i>Dont à moins d'1 an</i>	<i>1 741</i>	<i>1 657</i>

3.4.21. Autres dettes

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Comptes courants créditeurs	1	4
Avances et acomptes reçus sur commandes	0	0
Autres dettes	916	1 184
Total Autres dettes	917	1 187
<i>Dont à moins d'1 an</i>	<i>194</i>	<i>176</i>

Au 31 décembre 2023, le poste « *Autres dettes* » comprend principalement le solde d'un prêt contracté auprès d'un établissement de crédit sur l'exercice 2022 et les jetons de présence à verser aux administrateurs de la Société.

Informations complémentaires

3.4.22. Engagements hors bilan

Dans le cadre de son activité, la Société est amenée à prendre un certain nombre d'engagements. Certains engagements ont fait l'objet de provisions (engagements liés aux retraites et autres avantages accordés aux personnels, litiges, etc.).

Au 31 décembre 2023, la nature des engagements portés par la Société reste sensiblement identique à celle existante au 31 décembre 2022.

Engagements de location

La Société a signé un contrat de sous location pour des locaux à Paris en date du 28 juillet 2022 prenant effet le 15 novembre 2022 pour une durée de 9 ans.

Ce bail ne cessera qu'à l'expiration de sa durée ou à des échéances triennales à savoir le 14 novembre 2025 puis le 14 novembre 2028 et enfin le 14 novembre 2031.

Au 31 décembre 2023, les échéances de loyers minimaux futurs, hors charges de maintenance, au titre de ce bail s'établissent à K€ 998.

Engagements donnés ou reçus

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Avals, cautions et garanties donnés	266	266
Engagements d'achat de composants	401	2 033
Total	667	2 299

Le montant de K€ 266 correspond à une garantie bancaire émise en faveur du bailleur des locaux de Netgem SA à Paris.

Les engagements d'achats de composants de K€ 401 correspond à des engagements de production ou d'achat de composants effectués auprès de ses fournisseurs afin de pouvoir respecter certains délais de livraison.

3.4.23. Soldes et transactions avec les entreprises liées

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Créances clients	1 717	2 777
Autres créances	0	2 167
Titres de participation et créances rattachées	10 243	6 911
ACTIF	11 960	11 854
Dettes fournisseurs / (Acompte)	-	-
Autres dettes (comptes courant vis-à-vis des filiales)	-	-
PASSIF	-	-
Autres achats et charges externes	-	-
Autres charges exceptionnelles	49	-
CHARGES	49	0
Chiffre d'affaires	6 238	7 722
Autres produits	141	72
PRODUITS	6 379	7 794

Les soldes et transactions indiquées ci-dessus sont principalement liés à l'exécution de contrats de refacturations conclus entre la Société et ses filiales.

3.4.24. Événements postérieurs

Compte tenu de la capacité du groupe Netgem de générer un flux régulier de trésorerie, le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale de renouveler un dividende de 5 cts d'euros par action.

3.4.25. Liste des filiales et participations

Nom (devise de référence)	Capital (en devises locales)	Autres captx propres, avant affectation des résultats (en devises locales)	Quote- part du k détenu	Valeur comptable des titres détenus (K€)		Prêts et avances consenti s et non encore rembour sés (K€) brut	Chiffre d'affaires H.T. du dernier exercice clos (K€)	Résultat du dernier exercice clos (K€)
				Brute	Nette			
Filiales en intégration globale								
Netgem UK (GBP)	1	1 464	100%	1	-		7 879	95
NETGEM FRANCE (EUR) Ex VITIS	2 622	(2 773)	100%	10 242	10 242	4 308	14 699	817

3.4.26. Détail des charges à payer

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Fournisseurs - factures non parvenues	2 388	3 774
Personnel - charges à payer	1 282	1 229
Charges sociales	224	221
État - charges à payer	16	39
Divers - charges à payer	179	98
Total	4 089	5 352

3.4.27. Honoraire des commissaires aux comptes

Honoraires des commissaires aux comptes (en euros)	MAZARS		CABINET ACEFI CL		TOTAL	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
AUDIT :						
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :						
Netgem SA	76 355	68 000	40 040	38 500	116 395	106 500
Missions accessoires Netgem SA:			3 000	13 091	3 000	13 091
Sous-total AUDIT	76 355	68 000	43 040	51 591	119 395	119 591
Service autre que la certification des comptes (« SACC »)						
Sous-total CONSEIL	-	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	76 355	68 000	43 040	51 591	119 395	119 591

3.5. Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'assemblée générale de la société NETGEM SA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société NETGEM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Les titres de participation et créances rattachées s'établissent à 10 242 milliers d'euros en valeur nette au 31 décembre 2023 et sont évalués selon les modalités décrites dans les notes 4.4.1 au paragraphe « immobilisations financières » et 4.4.12 de l'annexe. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre des tests de dépréciation, notamment en prenant connaissance des processus mis en place par la Direction pour la réalisation de ces tests. Nous avons également apprécié le caractère raisonnable des prévisions de flux de trésorerie et des hypothèses utilisées.
- Au 31 décembre 2023, la valeur nette comptable des immobilisations incorporelles s'élève à 3 110 milliers d'euros. Comme indiqué dans la note 4.4.10 de l'annexe, elles sont principalement constituées des fonds commerciaux et droits au bail issus des opérations de croissance externe du groupe et font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre du test de dépréciation, notamment en prenant connaissance des processus mis en place par la Direction pour la réalisation du test. Nous avons également apprécié le caractère raisonnable des prévisions de flux de trésorerie et des hypothèses utilisées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé

d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.8231-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait le 29 avril 2024

Les Commissaires aux comptes

Mazars

Paris La Défense

Julien Madile

Acefi CL

Paris

Matthieu Mortkowitch

3.6. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

A l'assemblée générale de la société NETGEM SA,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence

d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Avec la société Netgem France SAS (ex Vitis SAS)

Personnes concernées :

Monsieur Joseph Haddad (Président Directeur Général) et Monsieur Mathias Hautefort (Directeur Général).

Nature et objet

Convention de garantie d'actif-passif conclue dans le cadre de l'apport de l'activité Plateforme Multiscreen par la Société à la société Netgem France (ex Vitis).

Modalités

Cette convention, autorisée par le Conseil d'administration du 21 mars 2019 et conclue le 14 mai 2019 entre la Société et la société Netgem France (ex Vitis), comporte les garanties usuelles en pareilles circonstances, à savoir celles portant notamment sur les risques, les litiges, les comptes (bilan d'apport), la consistance de l'activité ou la propriété intellectuelle.

Ces garanties sont assorties de limites tel qu'un seuil minimal par évènement indemnisé, une franchise globale et un plafond. Les garanties relatives aux ressources humaines font toutefois l'objet d'une indemnisation spécifique déplafonnée, sans seuil minimum individuel ni franchise.

Ces garanties sont limitées à une durée de 18 mois à compter de la réalisation de l'opération, à l'exception des risques fiscaux et sociaux pour lesquels la durée correspond aux durées de prescription légale soit jusqu'au 30 janvier 2023.

Aucune procédure d'indemnisation n'a été déclenchée au titre de la convention.

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs *sans exécution au cours de l'exercice écoulé*

Avec la société Netgem France SAS (anc.Vitis SAS)

Personnes concernées :

Monsieur Joseph Haddad (Président Directeur Général) et Monsieur Mathias Hautefort (Directeur Général).

Nature et objet

Souscription à une obligation remboursable en actions de la société Netgem France SAS (anc.Vitis SAS) à hauteur de 2,4 millions d'euros (sur une émission totale de 4,8 millions d'euros co-souscrite avec la Caisse des Dépôts et Consignation) afin de financer le développement de l'activité de la société Netgem France (anc.Vitis SAS) .

Modalités

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'administration du 22 janvier 2020 et conclue le 25 février 2020 avec la société Netgem France SAS (anc.Vitis SAS) et la Caisse des Dépôts et Consignations selon les modalités et conditions suivantes :

- Montant de l'obligation souscrite par la Société : 2,4 millions d'euros,
- Rémunération : intérêt annuel de 4,5% payable au plus tard le 31 janvier suivant la clôture de chaque exercice social,
- Intérêts de retard au taux annuel de 3%,
- Date d'échéance : 31 mars 2021,
- Remboursement : 163.376 actions ordinaires de la société Netgem France SAS (anc.Vitis SAS).

L'obligation a été intégralement remboursée en actions ordinaires de la société Netgem France SAS (anc.VITIS SAS) à sa date d'échéance du 31 mars 2021. Au cours de l'exercice 2022, la Société avait perçu les sommes d'intérêts lui restant dues au titre des années calendaires suivantes 2020 et 2021.

Cette convention n'a pas conséquent pas poursuivi ses effets sur 2023.

[Avec la société Fast Forward SAS](#)

Personne concernée :

Monsieur Olivier Guillaumin, (administrateur, représentant permanent de la société Fast Forward SAS)

Nature et objet

Fourniture de prestations de conseil sur les sujets de convergence fixe/mobile, de nouveaux services de TV et de prestations d'assistance dans l'identification d'opportunités de développement.

Cette convention a été résiliée avec effet au 1er janvier 2023 et n'a par conséquent pas poursuivi ses effets sur 2023.

Fait le 29 avril 2024

Les Commissaires aux comptes

Mazars

Paris La Défense

Julien Madile

Acefi CL

Paris

Matthieu Mortkowitch

4. Tableau relatif aux honoraires des commissaires aux comptes de la société

Le tableau ci-après récapitule le montant hors taxes des honoraires facturés par les contrôleurs légaux de la Société et les membres de leurs réseaux au titre des prestations réalisées au cours des exercices clos les 31 décembre 2022 et 2023 pour la Société et ses filiales françaises et étrangères consolidées par intégration globale :

Honoraires des commissaires aux comptes (en euros)	MAZARS		CABINET ACEFI CL		TOTAL	
	2023	2022	2023	2022	2023	2021
AUDIT :						
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :						
Émetteur	76 355	68 000	40 040	38 500	116 395	106 500
Filiales intégrées globalement	47 993	35 456	18 500	17 000	66 493	52 456
Missions accessoires :						
Émetteur						
Filiales intégrées globalement						
Sous-total AUDIT	124 348	103 456	58 540	55 500	182 888	158 956
Service autre que la certification des comptes (« SACC »)			3 000	13 091	3 000	13 091
Sous-total CONSEIL	-	-	3 000	13 091	3 000	13 091
TOTAL GENERAL	124 348	103 456	61 540	68 591	185 888	172 047